



FONCTION PUBLIQUE

Le gouvernement organise un concours de recrutement

Au cours d'une cérémonie organisée à l'Institut supérieur de commerce (ISP), le ministre d'État, ministre de la Fonction publique, Michel Bongongo, a lancé, le 4 février, à Kinshasa le concours de recrutement à la Fonction publique. Ce concours est organisé au profit des jeunes diplômés dans différents universités et instituts supérieurs du pays, en vue du remplacement des fonctionnaires éligibles à la retraite au sein de

l'administration publique. Il concerne au total 40 000 candidats dont 10 833 pour la ville de Kinshasa.

Dans le cadre de ce projet, a précisé le ministre Bongongo, seuls 38 candidats à l'épreuve seront engagés à l'administration de chaque province. C'est dans cette optique qu'il a appelé les participants à faire valoir leurs capacités.

Page 3



Le ministre de la Fonction Publique, Michel Bongongo

TENSION ENTRE KINSHASA-BRUXELLES

Brussels Airlines obligée à réduire ses fréquences de vol vers Kinshasa



La réduction des vols Brussels Airlines aura des conséquences financières certaines

Le courrier du directeur de l'aviation civile, adressé à la représentante de la compagnie belge, la contraint à réduire ses vols hebdomadaires à destination de Kinshasa de sept à quatre à partir du 5 février. Selon AFP, cette décision est motivée par l'absence de « réciprocité dans l'exploitation des services aériens internationaux entre la République démocratique du Congo et le royaume de Belgique ». La compagnie d'aviation regrette que ses passagers soient victimes de cette mesure et promet de leur trouver une solution. Il s'agit de la deuxième grande décision des autorités congolaises touchant aux intérêts belges en République démocratique du Congo depuis le début de l'année 2018. La première avait concerné la fermeture de la Maison Schengen de Kinshasa.

Page 4

KASAÏ

La confédération Caritas Internationalis assiste six cents ménages déplacés

Une distribution de l'aide humanitaire sur le site de la paroisse Saint-Augustin, dans la commune de Kanza-la, à Tshikapa, a démarré depuis le 1er février. L'assistance constituée des vivres et non-vivres concerne les déplacés, victimes des violences des milices Kamuina Nsapu. Chaque ménage a reçu un sac de 25 kilos de farine de maïs, 15 kilos de haricot, 3 kilos de sel de cuisine et trois litres d'huile végétale.

Pour le deuxième jour, la distribution a concerné une centaine de ménages au site Kizito, avant la clôture, le 3 février, par le site Abattoir. Tous ces six cents ménages bénéficieront aussi des articles ménagers essentiels dont le lot attend encore d'être complété.

Page 3

TRANSHUMANCE DU BÉTAIL

Didace Pembe tire la sonnette d'alarme



Le député national Didace Pembe

Le député national et président national de l'Alliance des écologistes congolais a dénoncé une concurrence déloyale qui risque d'étouffer le secteur de l'élevage à Kinshasa et dans d'autres territoires traversés par les troupeaux, en plus du danger sur le plan sanitaire que présente le transfèrement d'animaux. L'élu de Mushie, dans l'ex-Bandundu, a appelé ses pairs écologistes à interpeller les autorités pour que des mesures de protection de la population et de l'économie nationale soient prises.

Dans un entretien avec Le Courrier de Kinshasa, le 3 février, cet écologiste a exprimé ses inquiétudes face aux milliers de bêtes qui ont traversé certaines provinces de la RDC, pour se retrouver dans la capitale où elles seraient destinées à la vente et à la consommation.

Page 3

INDABA MINING

Un forum sur fond de dossiers brûlants pour la RDC

La révision du Code minier et les critiques sur l'opacité de la gestion des partenariats à la Générale des carrières et des mines (Gécamines) ne manqueront pas d'alimenter le débat qui a débuté le 5 février en Afrique du Sud. Profitant de cette confusion, un expert congolais a remis sur la table l'obligation pour le pays de promouvoir le contrat de partenariat en lieu et place du contrat de concession dans l'exploitation des matières premières, conformément à la loi.

Indaba mining passe désormais pour l'un des plus grands salons miniers d'Afrique. Ce rendez-vous professionnel, qui se tient du 5 au 9 février à Cape Town, réunit traditionnellement tous les acteurs du secteur des mines du continent africain et les principales entreprises mondiales. Par ailleurs, il y a le déjeuner d'affaires qu'organise le ministère des Mines de la RDC qui enregistre un succès grandissant au fil des éditions.

Pendant quatre jours, les grands patrons vont évaluer leurs activités et dégager des perspectives du secteur. Plusieurs participants attendent d'en savoir un peu plus sur l'audit des différents partenariats de la Gécamines. Cette initiative était jugée indispensable après des graves accusations du Centre Carter sur la disparition de sept cent cinquante millions de dollars américains. Albert Yuma, président du Conseil d'administration de la Gécamines et président de la Fédération des entreprises du Congo, a tenu à s'exprimer, le 5 février, sur ce dossier dans le cadre des assises d'Indaba mining. Il a parlé de la gestion de la Gécamines, de l'environnement minier en RDC et de la question au centre de toutes les préoccupations : la révision du Code minier. En effet, les opérateurs miniers se disent inquiets de l'augmentation des taux de la redevance minière et de la fixation du taux de



Des installations de la Gécamines

10 % sur les substances stratégiques. L'inquiétude porte aussi sur l'entrée en vigueur directe du barème des taux dès la promulgation du Code minier par le chef de l'État, la liberté accordée au Premier ministre de déclarer, par décret délibéré en Conseil des ministres, une substance minérale stratégique, la réduction de la clause de stabilité de dix à cinq ans, le prélèvement de l'État sur le super profit jusqu'à 50 %, le relèvement de 40 à 60 % de la part des revenus de la vente des produits à rapatrier en RDC et la fin du régime de Convention minière.

Le débat promet d'être houleux dans la ville sud-africaine. Par rap-

port à la révision du Code minier, la grande crainte du monde des affaires se rapporte à l'impact de cette fiscalité lourde et diversifiée sur le prix des minerais congolais. Un produit comme le cobalt, qui doit rapporter au Trésor vingt à trente milliards de dollars d'ici à 2028, deviendra purement et simplement peu compétitif sur le marché international. Pour sa part, Albert Yuma s'est voulu pragmatique en appuyant cette réforme car, soutient-il, « ne pas réformer le Code aujourd'hui, c'est nous condamner à regarder d'autres exploiter nos ressources et ne jamais en profiter ».

Des voix s'élèvent déjà parmi les opé-

rateurs miniers pour faire état de la possibilité de la saisie d'un arbitrage international sur ce dossier en cas de promulgation de la loi. Le point relatif à la fin du régime de concession brûle sur toutes les lèvres. Cette question renvoie toujours à une situation inconfortable dans laquelle la RDC voudrait bien en sortir avec le groupe pétrolier Perenco. Il est inadmissible, explique notre expert, que l'État se contente d'un simple rôle de collecteur d'impôt et ne sache rien des enjeux réels autour des gisements pétroliers au niveau du plateau. Après l'étape du bras de fer, le conflit entre pouvoir public et miniers risque de quitter le cadre congolais.

Laurent Essolomwa

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :

Siméon Ntsayouolo

Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TRANSHUMANCE DU BÉTAIL EN PROVENANCE DE L'EST

Didace Pembe tire la sonnette d'alarme

Le député national et président national de l'Alliance des écologistes congolais a dénoncé une concurrence déloyale qui risque d'étouffer le secteur de l'élevage à Kinshasa et dans d'autres territoires traversés par les troupeaux, en plus du danger sur le plan sanitaire que présente le transfèrement d'animaux.

L'élu de Mushie, dans l'ex-Bandundu, a appelé ses pairs écologistes à interpeller les autorités pour que des mesures de protection de la population et de l'économie nationale soient prises, en rapport avec la transhumance du bétail venant des territoires de l'est du pays en direction de Kinshasa.

Dans un entretien le 3 février, avec Le Courrier de Kinshasa, cet écologiste a exprimé ses inquiétudes face aux milliers de bêtes qui ont traversé certaines provinces de la RDC, pour se retrouver dans la capitale d'où elles seraient destinées à la vente et à la consommation. Les questions posées par Didace Pembe sont, en effet, celles liées à la protection de la population et de l'économie nationale, particulièrement l'aspect lié à l'élevage des vaches dans les provinces traversées par ces animaux et à Kinshasa, leur destination finale. « Effectivement, j'avais tiré la sonnette d'alarme. Et, d'ailleurs, c'est le rôle même des écologistes que nous sommes car nous sommes les gardiens de l'environnement et de la nature », a précisé le président national de l'Alliance des écologistes congolais.

Des rumeurs qui se confirment

Dans son appel à ses pairs écologistes et aux autorités, Didace Pembe a relevé le



Des vaches mortes pendant le parcours

danger que représente la traversée, à pied, de tous ces territoires par ces troupeaux. Des inquiétudes appuyées par des images sur la mort de certaines bêtes tout au long du parcours. Notant que la vache est porteuse de certaines maladies transmissibles à l'homme dont le cow-pox et la fièvre Q. Ces images de vaches mortes ont augmenté les inquiétudes de l'écologiste. « Quelles sont les mesures d'hygiène ou sanitaires mises en place pour protéger la population dans toutes ces zones traversées par ces bêtes ? », s'est-il demandé. En dehors du cow-pox, Didace Pembe a souligné que l'origine de la fièvre Q n'est pas connue. Aussi des cadavres de vaches trouvés dans les rues au passage de ces troupeaux suscitent-ils des questions sur des mesures

sanitaires prises par les autorités pour protéger la population.

Dans son questionnement, l'écologiste voudrait également savoir si ces vaches sont contrôlées par des services sanitaires et si leurs propriétaires ont acquis des autorisations pour la traversée de ces troupeaux dans tout le territoire national. Au-delà de cet aspect, Didace Pembe attend des autorités la prise des mesures en vue d'éviter que la mort de ces animaux se transforme en une calamité pour la population et d'autres bêtes trouvées sur les lieux. « Lorsque je vois des cadavres de bêtes, je me dis qu'on ne les a jamais analysés pour déterminer les causes de leur mort. Si c'est de maladie, cette dernière n'est-elle pas un danger pour la santé humaine ?

Voilà, en tant qu'un homme politique, un homme d'État, un écologiste que je suis, j'attire l'attention des autorités pour que toutes les dispositions soient prises de telle sorte que la population soit épargnée de diverses maladies. Nous avons déjà le choléra, qui est en train de décimer la population kinoise, alors que l'on pensait que c'était une maladie éradiquée », a rappelé le député national. Didace Pembe dit avoir été alerté par sa base où ces troupeaux sont passés. Il regrette un manque d'information préalable de la population, qui s'est alarmée à la vue de ces milliers de bêtes sur leur territoire.

Une concurrence déloyale à éviter

Pour Didace Pembe, amener autant de bêtes sans contrôler la manière dont elles seront vendues, alors qu'on en trouve, sur place à

Kinshasa et dans des territoires traversés ainsi que dans le Kongo Central voisin, des sociétés d'élevage telles que la Sociénac, serait soumettre ces éleveurs à une concurrence déloyale. « N'est-ce pas un moyen, avec cette manière de pouvoir amener du bétail à petits frais, de pouvoir tuer l'économie congolaise, particulièrement l'élevage dans ces contrées ? », s'est-il enquis. De l'avis du député national, les autorités devraient peser le pour et le contre de cette concurrence déloyale avant de laisser passer autant d'animaux sans qu'il y ait des dispositions pour préserver aussi bien la santé humaine que l'économie congolaise.

Lucien Dianzenza

KASAÏ

La Confédération Caritas Internationalis assiste six cents ménages déplacés

Une distribution de l'aide humanitaire sur le site de la paroisse Saint-Augustin, dans la commune de Kanzala, à Tshikapa, a démarré, depuis le 1er février.

L'assistance constituée de vivres et non-vivres concerne les déplacés, victimes des violences des milices Kamuina Nsapu, comme l'a fait savoir le père Pierre Mulumba, coordonnateur de la Caritas-développement Luebo, lors de la distribution. « Nous sommes réunis ici pour assister nos frères et sœurs qui ont été victimes des violences liées aux affrontements ayant déchiré notre province du Kasai les mois passés, à cause du phénomène Kamuina Nsapu », a-t-il dit. Six cents ménages, soit trois mille six cents personnes déplacées ou retournées et familles d'accueil, ont été ainsi assistés en vivres et articles ménagers essentiels sur trois sites dans la ville de Tshikapa et ses environs.

Chaque ménage a reçu un sac de 25 kilos de farine de maïs, 15 kilos de haricot, 3 kilos de sel de cuisine et trois litres d'huile végétale. « Ces vivres seront complétés dans quelques jours par des articles ménagers essentiels constitués de couvertures, pagnes, friperies pour enfants et adultes, savons de toilette, savons de lessive, gobelets, assiettes, seaux, bidons, casseroles, cuillères, louches et kit de dignité pour

les femmes. », a rassuré le père Mulumba. Au total trois cents ménages ont été servis le premier jour au site de Service d'assistance médicale indigènes (Sami) de la paroisse Saint-Augustin. Pour le deuxième jour, la distribution a concerné une centaine de ménages au site Kizito, avant la clôture, le 3 février, par le site Abattoir. Tous ces six cents ménages bénéficieront aussi des articles ménagers essentiels dont le lot attend encore d'être complété. Notons que depuis le déclenchement des affrontements meurtriers qui ont causé des atrocités innommables dans le Grand Kasai, l'Église catholique n'a cessé de témoigner de sa solidarité agissante en faveur des victimes. En effet, celles-ci ont, pour la plupart, perdu leurs proches et des biens essentiels car obligées de fuir en catastrophe leurs habitations pour sauver leurs vies.

Pour soulager la souffrance de cette population meurtrie et sauver des vies, le réseau Caritas en RDC s'est mobilisé dès les premières heures de cette crise du Kasai sous la houlette de la Conférence épiscopale nationale du Congo et des évêques des diocèses particulièrement touchés, avec l'appui du secrétariat général de la Caritas Internationalis et de certains de ses partenaires. Caritas Luebo a déjà assisté cinq cents ménages déplacés avec une aide humanitaire financée par la Caritas Allemagne et

distribuée à la paroisse Saints-Martyrs. Cinq cents autres ménages déplacés ou retournés ont reçu un kit de dignité pour femme, avec l'appui de l'UNFPA.

Les six cents ménages déplacés et familles d'accueil ont été servis sans tenir compte de leurs religions, grâce à la contribution des membres de la Confédération Caritas Internationalis suivants : Cordaid, CRS, Secours catholique, Caritas Corée, Caritas Japon, Caritas International Belgique, Caritas Italia et Caritas Espagne. « Maintenant, nous sommes en train d'assister mille neuf cent quatre-vingt-quatorze autres ménages avec un kit wash (eau, hygiène et assainissement) dans les huit aires de santé où nous avons aménagé vingt-cinq sources d'eau et quarante-sept portes d'ouvrages hydro-sanitaires dans la Zone de Luebo, avec le financement de l'Unicef. Nous continuons à nous battre pour notre population », a rappelé le coordonnateur de Caritas-Développement Luebo, ayant également cité la propre intervention de sa structure pour d'autres ménages en détresse.

Les personnes à assister étant encore nombreuses et leurs besoins non totalement couverts, Caritas Congo ASBL continue à plaider pour plus de solidarité en faveur de ces victimes dans le Grand Kasai.

Aline Nzuzi

FONCTION PUBLIQUE

Le gouvernement organise un concours de recrutement des agents

Quarante mille candidats, jeunes diplômés dans différents instituts supérieurs du pays et universités, dont dix mille huit cent trente-trois pour la ville de Kinshasa, vont concourir en vue du remplacement des fonctionnaires éligibles à la retraite au sein de l'administration publique.

Le ministre d'État, ministre de la Fonction publique, Michel Bongongo, a lancé, le 4 février à Kinshasa, le concours de recrutement à la Fonction publique. C'était au cours d'une cérémonie organisée dans l'enceinte de l'Institut supérieur de commerce, dans la commune de Gombe.

Le ministre Michel Bongongo a expliqué que dans le cadre de ce projet, seuls trente-huit candidats à l'épreuve seront engagés dans l'administration de chaque province. C'est dans cette optique qu'il a appelé les participants à faire valoir leurs capacités, les prévenant d'avance qu'au cours de cette évaluation, « il n'y aura ni népotisme, ni favoritisme, ni clientélisme ». La compétence et la méritocratie, a-t-il insisté, seront plutôt les facteurs a priori à retenir.

En plus du site de l'Institut supérieur du commerce de Gombe, d'autres endroits retenus pour ce concours ont été l'université protestante du Congo et l'Institut supérieur de la Gombe que le ministre d'État a également visités.

Lucien Dianzenza

TENSION RDC-BELGIQUE

Brussels Airlines obligée de réduire ses fréquences de vol vers Kinshasa

La compagnie d'aviation belge regrette que ses passagers soient victimes de la mesure prise par les autorités congolaises de l'aviation civile et promet de leur trouver une solution.

Dans un courrier du directeur de l'aviation civile, Jean Tshumba Mpunga, adressé à la représentante de Brussels Airlines, il est exigé à cette compagnie de réduire ses vols hebdomadaires à destination de Kinshasa de sept à quatre, à partir du 5 février. Selon AFP, cette décision est motivée par l'absence «de réciprocité dans l'exploitation des services aériens internationaux entre la République démocratique du Congo (RDC) et le royaume de Belgique. La compagnie d'aviation regrette que ses passagers soient victimes de cette mesure et promet de leur trouver une solution.

La compagnie belge desservait Kinshasa chaque jour, de lundi à dimanche, privilégiant des voyageurs en provenance de cette ville. Elle était la seule à assurer des vols directs entre Kinshasa et Bruxelles. Le changement de son programme de vols devrait avoir une conséquence financière certaine pour elle



La réduction des vols aura des conséquences financières sur l'entreprise belge

et sur les agendas et les habitudes des voyageurs.

Il s'agit de la deuxième grande décision des autorités congolaises touchant aux intérêts belges en RDC depuis le début de cette année. La première avait concerné la fermeture de la Maison Schengen de Kinshasa qui

jouait un rôle important dans l'octroi des visas pour l'espace Schengen et la fin des activités d'Enabel, l'agence belge de développement. Cette montée de la tension entre les deux pays fait suite à la décision de la Belgique de revoir son aide financière à la RDC, dans le domaine

humanitaire à la suite de la situation politique qui prévaut dans ce pays. Bruxelles compte développer la coopération directe avec les organisations locales de développement en lieu et place du gouvernement congolais, en attendant l'organisation des élections.

Aussi, les autorités belges n'ont jamais cessé de condamner la répression contre les marches du 31 décembre 2017 et du 21 janvier dernier, appelant le gouvernement congolais à respecter l'accord de la Saint-Sylvestre.

Jeannot Kayuba

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

**CONTACTEZ
NOUS**

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'Afrique a besoin de plus de financements

En partenariat avec le Moci et la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), le Conseil français des investisseurs en Afrique (Cian) a présenté son rapport 2018 lors de son forum sur l'Afrique à Paris, intitulé : «Enjeux climatiques: quand le risque devient opportunités». décliné en trois tables rondes:

Trois tables rondes ont été organisées à l'occasion de la rencontre, à savoir «La lutte contre le changement climatique : comment transformer une contrainte en opportunité pour se développer en Afrique»; «Les secteurs porteurs de transition énergétique : les atouts français pour relever les défis africains» et le «Financement : comment bailleurs de fonds et investisseurs privés intègrent-ils la priorité «climat»?»

Le président du Cian, Alexandre Vilgrain, a rappelé les faits marquants l'année 2017, dont la vision africaine du président français, Emmanuel Macron, à Ouagadougou, au Burkina Faso, où il avait appelé à «révolutionner toute notre façon de penser», qualifiant l'Afrique de continent «incontournable».

Alexandre Vilgrain a invité les entreprises françaises à saisir les opportunités qu'offre l'Afrique, sans oublier le sens du «devoir». Les accords de Paris de la Cop21 avaient suscité beaucoup d'espoirs pour la protection de la planète et pour le nouveau modèle de croissance économique, qu'ils tracent, a poursuivi le président du Cian. Il a regretté que les intentions se soient transformées en inquiétude, à la suite de la dénon-

ciation de l'accord de Paris par le président américain, Donald Trump. L'Afrique, le continent qui émet le moins de gaz à effet de serre (Ges), 4%, en est la première victime.

Au défi du développement, s'ajoute ainsi celui du réchauffement climatique, une lutte qui «coûte cher» à l'Afrique, l'obligeant de tout mener de front, croissance et protection de l'environnement. Ce qui la «conduira à sauter certaines étapes de développement qu'ont connues les pays industrialisés, l'Europe et la Chine, par exemple». Alexandre Vilgrain parle d'une sorte de «leap frog vert» après celui du numérique.

L'enjeu climatique et les avantages politiques

Le président et fondateur de TAC Economics, Thierry Apoteker, a présenté les avantages politiques des enjeux climatiques, qu'il a qualifiés d'une «impérieuse nécessité et une opportunité» pour les économies africaines et pour les entreprises. Grâce au déploiement de nouvelles technologies, aux coûts d'exploitation réduits de l'énergie, une diffusion du progrès technique, une création d'emploi, une industrialisation, le développement d'un tissu de

PME/PMI africaines, la création de valeurs.

Thierry Apoteker note, cependant, un ensemble hétérogène de risques globaux, intégrant les équilibres économiques et les facteurs politiques et de gouvernance ainsi que les facteurs structurels. Un «cocktail» qui témoigne d'une forte hétérogénéité, bien au-delà des images régionales traditionnelles. Le président de TAC Economics souligne également des défis d'intégration à long terme, source d'incertitudes mais pleins de promesses d'opportunités.

Les spécificités démographiques et le développement de l'Afrique conduisent tous les observateurs à relever l'importance des trois enjeux suivants : La poursuite de l'urbanisation avec les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux; la question de l'alimentation en lien avec celle de la gestion des ressources en eau; la question de l'impact du changement climatique et la variabilité des températures et précipitations.

Le plaidoyer du Cian «pour construire l'avenir»

Le président délégué du Cian, Etienne Giros, a fait remarquer un net ralentissement, des deux

Forum Afrique 2018
Le forum dédié aux investisseurs en Afrique



LE MOCI C I A N CCI PARIS LE-DE-FRANCE

dernières années, de l'économie africaine, qui «repart» avec une timide reprise, soutenue par une légère remontée des coûts des produits de base, le renforcement de la demande et la fin de la sécheresse dans certaines régions. Au-delà de la vocation traditionnelle au service de l'entreprise, le Cian a évoqué, entre autres, la révision des accords de Cotonou en 2020, le Programme Compact with African, les plans d'investissement extérieur de l'Union européenne (UE - 4,1 milliards d'euros pour des projets privés en Afrique). La lutte contre le changement climatique en Afrique oblige aussi à faire émerger de nouvelles approches en matière énergétique. Ce qui impacte tout autant l'industrie que l'agriculture, les projets infrastructurels ou les services, ont indiqué les participants. Ils ont souligné l'atout de l'offre française pour répondre à ces défis, rassurant que la «priorité climat» était intégrée dans des stratégies de financement des bailleurs de fonds, à travers, par exemple, les normes de respect de l'environnement ou d'émission de Co2 imposées aux projets et programmes.

L'adaptation, un secteur qui a besoin de financements suffisants

La Banque africaine de développement estime entre dix et trente milliards de dollars par an les coûts annuels de l'adaptation en Afrique, les vingt prochaines années. «Il n'est pas certain que les moyens prévus pour le financement de l'action climatique soient suffisants et bien répartis en général, les fonds étant plus orientés vers l'atténuation que vers l'adaptation», estime la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU. L'accès à l'eau étant la pierre angulaire du défi climatique sur quarante-deux projets du Fonds vert pour le climat, seulement deux sont en Afrique. L'Agence française de développement a augmenté ses financements climat aux projets d'adaptation, ceux-là même dont le continent africain a besoin.

Les intervenants ont appelé à intégrer la planification territoriale dans le climat, compte tenu du fait que certains territoires font face à des défis sociaux et environnementaux, avec l'accroissement de la population. Pour eux, les collectivités locales sont un maillon essentiel à l'adaptation au changement climatique. Ils ont rappelé qu'une quinzaine de villes de plus d'un million d'habitants sont situées en zones côtières.

Noël Ndong

G5 SAHEL

Le Niger abrite la conférence des chefs d'Etat

La rencontre axée essentiellement sur la situation d'insécurité dans la zone se tient ce 6 février, à Niamey.

La vaste zone sahélo-saharienne constitue une des plus grandes concentrations des menaces sur la paix, la sécurité et le développement, avec notamment la présence de groupes terroristes tels que Boko Haram, dans les pays riverains du Lac Tchad, les mouvements djihadistes dans le nord du Mali, ainsi que d'autres trafiquants de drogue dans le sud de la Libye.

La rencontre de Niamey a pour objectif essentiel l'opérationnalisation de la force conjointe, la force G5 Sahel. Celle-ci a été dotée d'une «Stratégie pour le développement et la sécurité», qui sera mise en œuvre à travers un «Programme d'investissement prioritaire», dont la première phase couvre la période 2018-2020. A l'issue de cette réunion, la présidence tournante de l'institution sera confiée au président nigérien, Mahamadou Issoufou.

Créé le 16 février 2014 à Nouakchott, en Mauritanie, le G5 Sahel est né de l'ambition des dirigeants des pays membres (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) de garantir les conditions de paix, de sécurité et de développement durable dans l'espace sahélo-saharien.

Josiane Mambou Loukoula

GAZ DE SCHISTE

Une source d'énergie convoitée par les pays occidentaux

Des pays africains s'ouvrent de plus en plus au débat sur le gaz de schiste. C'est le cas de l'Algérie et de l'Afrique du Sud.

L'Algérie et l'Afrique du Sud se sont investies dans la diversification de sources d'exportations pour l'Algérie, le mix énergétique pour l'Afrique du Sud. L'Algérie détient l'une des plus vastes réserves de gaz de schiste au monde (environ vingt milliards de mètres cubes de ressources récupérables), et l'Afrique du Sud onze milliards de mètres cubes équivalents aux huitièmes plus larges réserves du monde, selon l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

D'autres pays, la Libye, le Maroc, l'Egypte, la Tunisie, le Soudan et le Botswana possèdent des réserves importantes de gaz de schiste, mais les échanges sont aux balbutiements. Aujourd'hui, l'industrie énergétique continentale connaît une mu-

tation avec, chaque année, une amélioration de son offre pétrolière et gazière qui rime avec une demande croissante. Les énergies renouvelables, quant à elles, prennent progressivement de l'importance dans le mix énergétique de nombreux pays africains. Or, la question du gaz de schiste en Afrique n'est que très peu évoquée. Cependant, les besoins existent. Ceci est attesté par les géologues, qui notent de grandes réserves de gaz de schiste dans le continent. Ce qui pourrait servir de base à la refonte du système énergétique africain. C'est donc un marché (gaz du schiste sur le continent) convoité par les acteurs de l'industrie occidentale. A en croire les spécialistes, la consommation du gaz de schiste limite le réchauffement clima-

tique, grâce à sa faible émission de CO2, par rapport au charbon. Selon des prévisions de l'Agence américaine d'informations sur l'énergie, la production du combustible passera de quarante-deux milliards de pieds cubes par jour, en 2015, à cent soixante-huit milliards de pieds cubes de gaz par jour, en 2040. Le gaz de schiste comptera pour 30% de la production mondiale de gaz.

Au deuxième semestre de 2017, l'Afrique du Sud a enregistré cinq demandes de permis d'exploration. Mais, la Haute cour de justice d'Afrique du Sud a prononcé une décision annulant la législation relative à la fracturation hydraulique. Ce qui met fin aux ambitions du gouvernement de produire prochainement du gaz de schiste. Combatif, le gouvernement sud-africain compte relancer le débat.

N.Nd.



**ORGANISATION
MONDIALE DE LA SANTÉ
AFRIQUE**

AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/005/2018

SELECTION D'UNE ENTREPRISE SPECIALISEE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MAINTENANCE DES ASCENSEURS DU BATIMENT PRINCIPAL DE L'OMS/AFRO.

Le bâtiment principal du siège du Bureau Régional de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique est un immeuble R+3 doté de quatre (04) ascenseurs comme équipements de levage pour faciliter la mobilité du personnel et les mouvements des mobiliers et divers équipements.

Pour assurer le bon fonctionnement de ces équipements de levage et pour garantir leur longévité, leur maintenance préventive et curative s'avère indispensable.

C'est à ce titre que les présents termes de référence ont pour objectif, le recrutement d'une entreprise chargée de l'exécution des travaux de maintenance des équipements de levage du bâtiment principal de l'OMS/AFRO.

Le dossier d'appel d'offres (DAO) y afférant est disponible jusqu'au 14 février 2018, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les entreprises intéressées sont invitées à proposer leurs offres. La soumission devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif comprendra les pièces suivantes :

-une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;

- une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- une copie de la Patente de l'année en cours ;
- une copie de l'Attestation de non faillite
- une copie de l'Attestation de moralité fiscale.
- une copie de l'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
- l'expérience professionnelle et la liste des prestations similaires déjà réalisées et vérifiables ;
- la liste du personnel clé ainsi que leurs qualifications (CVs) ;
- Le nombre d'agents à mettre à la disposition sur site ;

- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes de l'ensemble des prestations à réaliser.

La soumission, sous plis fermé en deux exemplaires dont un original et une copie, sera constituée de l'offre administrative, l'offre technique et l'offre financière ; l'enveloppe globale contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel – Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux-AFRO/034/2017», et devra être déposée au plus tard le 16 février 2018 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6

Bureau de GMC N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée le mardi 9 février 2017 à 9 Heures avec comme programme :
9H00 à 9H30 : séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate ;
10H00 à 10H30 : visite de reconnaissance des lieux ;
et 10H30 à 11H00 : séance de questions / réponses.

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ; La soumission des documents administratifs est obligatoire. Les volets technique et financier seront évalués respectivement avec des poids de 70% et 30% de l'évaluation globale.

Lors de la visite des lieux à l'OMS/AFRO, se munir d'une clé USB neuve afin de récupérer le dossier complet de l'appel d'offres.

Toute demande de renseignements complémentaires doit être soumise à l'adresse électronique suivante : afroafrobids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/003/2018

SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN EMIS- SAIRE DE DRAINAGE DES EAUX DANS LE BLOC DES APPARTEMENTS DE L'OMS/AFRO.

Le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique à Brazzaville, dispose d'un domaine divisé en deux parties : la partie des villas avec le Bureau régional et la deuxième partie avec des appartements et studios. Cette dernière partie est protégée par un mur de clôture, d'environ 3 mètres de hauteur et 80 mètres linéaire.

Pendant la période de grande pluviométrie, toutes les eaux de ruissellement de la zone des appartements convergent vers le bas fond, suivant ainsi le relief du terrain. Le ruissellement de ces eaux entraîne régulièrement une forte pression, invisible pour les infrastructures en place.

Eu égard de ce qui précède l'OMS souhaiterait canaliser les eaux, afin de mieux protéger le mur de clôture, en construisant un émissaire de drainage avec des puits perdus en amont du mur de clôture.

Pour une bonne gestion des eaux de ruissellement, le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique a initié le projet de construction d'un émissaire de drainage Dans le Bloc des appartements

Le dossier d'appel d'offre (DAO) y afférant est disponible jusqu'au 14 février 2018, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les entreprises intéressées sont invitées à proposer leurs offres. La soumission devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif comprendra les pièces suivantes :
- une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
- une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- une copie de la Patente de l'année en cours ;
- une copie de l'Attestation de non faillite
- une copie de l'Attestation de moralité fiscale.
- une copie de l'identité bancaire.

- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
- l'expérience professionnelle et la liste des travaux similaires déjà réalisés
- la liste du personnel clé ainsi que leurs qualifications (CVs) ;
- le matériel disponible à mettre à la disposition du chantier
- La méthodologie à mettre en œuvre.
- le planning d'exécution des travaux.

- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes (suivant le format du devis quantitatif et estimatif) de l'ensemble des travaux à réaliser.

La soumission, sous plis fermé en deux exemplaires dont un original et une copie, sera constituée de l'offre administrative, l'offre technique et l'offre financière ; l'enveloppe globale contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel – Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux-AFRO/034/2017», et devra être déposée au plus tard le 16 février 2018 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée le lundi 12 février 2017 à 9 Heures avec comme programme :
9H00 à 9H30 : séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate ;
10H00 à 10H30 : visite de reconnaissance des lieux ;
et 10H30 à 11H00 : séance de questions / réponses.

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ; La soumission des documents administratifs est obligatoire. Les évaluations techniques et financière compteront respectivement avec des poids de 70% et 30% de l'évaluation globale.

Lors de la visite des lieux à l'OMS/AFRO, se munir d'une clé USB neuve afin de récupérer le dossier complet de l'appel d'offres.

Toute demande de renseignements complémentaires doit être soumise à l'adresse électronique suivante : afroafrobids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le Congo présente sa politique contre la pauvreté

La 56e session se tient du 29 janvier au 7 février à New York, aux Etats-Unis d'Amérique, sur le thème : « Stratégies pour éliminer la pauvreté afin d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) ».

La délégation congolaise est conduite par la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga-Dzondo. S'exprimant à cette occasion, elle a indiqué que le thème de cette session s'inscrivait sur la droite ligne des préoccupations de son pays qui souscrit totalement aux déclarations internationales en la matière.

Selon Antoinette Dinga-Dzondo, en effet, la problématique de la lutte contre la pauvreté est au centre des programmes et stratégies du gouvernement congolais, surtout en cette période marquée par la forte vulnérabilité et par la profonde détresse d'une frange importante de la population.

« Sont principalement concernées, les personnes vivant avec handicap, les personnes âgées, les peuples autochtones, les

familles nombreuses et économiquement faibles, les veuves et orphelins, les malades indigents, la population victime des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, les jeunes sans qualification et/ou sans emplois et les retraités », a-t-elle souligné.

La pauvreté touche environ la moitié de la population congolaise

La précarité économique est, d'après Antoinette Dinga-Dzondo, la dimension déterminante de la vulnérabilité de la majorité des ménages congolais et la pauvreté touchant environ la moitié de la population (50,7 %). Cette situation est accentuée, a-t-elle dit, par la forte dépendance de l'économie à la seule rente pétrolière et par l'attitude d'une partie de la jeunesse. « Les instances di-



La ministre Antoinette Dinga-Dzondo en mission de terrain au nord du pays/Adiac

rigentes de la République du Congo font de la lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, leur cheval de bataille. Le gouvernement fait preuve de plus d'audace dans la mise en œuvre des mesures vigoureuses en matière de diversification de l'économie, de prévention et de protection contre la survenue des situations de vulnérabilité, de promotion et d'autonomisation des personnes et des communautés », a ajouté la ministre.

Parmi les politiques mises en œuvre par le Congo, elle a rappelé l'adoption des programmes ciblés en faveur des personnes vivant avec handicap, les personnes âgées, les enfants, les peuples autochtones et les familles en si-

tuation de pauvreté. La nouvelle Constitution consacre, quant à elle, la mise en place des Conseils consultatifs des sages, des femmes, des personnes vivant avec handicap et des jeunes, pour garantir leur meilleure participation à la vie nationale.

Concernant la protection sociale, elle a cité quelques projets en cours d'exécution, parmi lesquels, « Lisungi, qui signifie entraide ou solidarité » ; « Telema qui signifie lève-toi ou relèvement ». Ils visent la combinaison des transferts monétaires, les activités génératrices de revenus, les micro-crédits, la promotion de la fréquentation scolaire et la fréquentation des centres de santé, la mise en fonctionnement du dispositif de deux centres com-

munautaires d'incubation des entreprises rurales.

Accorder une priorité au secteur social

Poursuivant son intervention, la ministre congolaise en charge des affaires sociales a annoncé à la tribune que son pays était en pourparlers avec le Fonds monétaire international pour négocier un arrangement financier visant à soutenir son programme économique à moyen terme. Evoquant les options levées à ce jour, elle a relevé celle consistant à accorder une priorité au secteur social : santé, éducation et protection sociale. « Mon pays reste convaincu que la protection sociale non contributive, pan important des services d'action sociale, du fait de son ambition inclusive par la prise en compte des couches sociales les plus vulnérables non assujetties aux caisses de retraite conventionnelles, est un levier majeur dans la réalisation des ODD », a assuré Antoinette Dinga-Dzondo.

Pour la ministre, de nombreux défis sont à relever, précisément ceux liés à la rationalisation des choix budgétaires, à la coordination des différentes interventions, à la disponibilité des données statistiques et des ressources humaines de qualité et en quantité suffisante.

Parfait Wilfried Douniama

« Sont principalement concernées, les personnes vivant avec handicap, les personnes âgées, les peuples autochtones, les familles nombreuses et économiquement faibles, les veuves et orphelins, les malades indigents, la population victime des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, les jeunes sans qualification et/ou sans emplois et les retraités »

JOURNÉE CONTRE LE CANCER

L'ONU appelle à un meilleur accès aux services de diagnostic

Des millions de personnes atteintes de la maladie dans les pays en développement n'ont toujours pas accès à une prévention, un dépistage, un diagnostic et un traitement efficaces, a déclaré le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Yukiya Amano.

« Vingt-huit pays africains n'ont pas une seule machine de radiothérapie. L'AIEA continuera de travailler dur pour changer cela et améliorer les installations dans d'autres régions du monde où le besoin est aussi grand », a déclaré Yukiya Amano, le 2 février, lors d'un événement commémorant la Journée mondiale de lutte contre le cancer, célébrée le 4 février de chaque année.

Au niveau mondial, le cancer est l'une des principales causes de morbidité et de mortalité, avec environ quatorze millions de nouveaux cas et huit millions de décès chaque année. Le nombre de nouveaux cas pourrait augmenter d'environ 70% au cours des vingt prochaines années.

La célébration de la Journée contre le cancer a porté, cette année, sur l'utilisation de la technologie nucléaire pour sa prévention, son diagnostic et son traitement. Selon l'Organisation mondiale de la santé, entre 30 et 50% des cancers peuvent actuellement être prévenus, en évitant les facteurs de risque et en mettant en œuvre des stratégies de prévention vérifiées.

Certains de ces facteurs de risque comprennent: la consommation de tabac, y compris les cigarettes et le tabac sans fumée; le surpoids ou l'obésité; un régime alimentaire avec un faible apport en fruits et légumes; un manque d'activités physiques et la consommation d'alcool; une infection transmise sexuellement par le virus du papillome humain; une infection hépatique ou d'autres infections cancérogènes; un rayonnement ionisant et ultraviolet; la pollution de l'air urbain et la fumée provenant de l'utilisation domestique de combustibles solides.

Josiane Mambou Loukoula

BRACONNAGE EN AFRIQUE

Une partie de la lutte s'organise à Brazzaville

Des agents de surveillance de la faune et de la flore d'Afrique centrale, ainsi que des experts des régions d'Afrique australe, d'Asie et d'Amérique, se sont réunis dans la capitale congolaise pour tenter d'affiner leurs stratégies contre le trafic des espèces protégées.

Le phénomène de braconnage et de trafic illicite des espèces de la faune et de la flore sauvages s'est amplifié ces dernières années dans le Bassin du Congo. La saisie récurrente des stocks d'ivoire, souvent en provenance des réserves d'Afrique centrale à destination des marchés asiatiques, traduit le caractère régional et international du phénomène.

Une session de formation des formateurs des agents de surveillance et de conservation s'est ouverte, le 5 février à Brazzaville, sur les nouvelles techniques d'enquêtes et renseignements en matière de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des espèces sauvages d'Afrique.

Co-organisée par le ministère de l'Economie forestière et l'équipe spéciale de l'Accord de Lusaka, en partenariat avec la fondation Freeland basée à Bangkok, en Thaïlande, la rencontre vise à renforcer la coopération entre les écogardes. Elle permettra aussi de promouvoir les échanges d'informations entre les différents services chargés de l'application de



Les participants posant en famille (Adiac)

la loi, par le biais d'Interpol (l'organisation internationale de police criminelle).

Une quatrième menace mondiale après le terrorisme

La République du Congo, à l'image des autres pays de la sous-région, est visée par ce trafic considéré comme la quatrième menace universelle après le terrorisme, le trafic de drogue et des êtres humains. Les braconniers qui ont déjà tué 60% d'éléphants du Bassin du Congo, s'organisent de plus en plus avec des armes et munitions de guerre, des véhicules et des moyens de communication modernes. La ministre congolaise de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a alerté sur le danger que représente la menace sur la paix, la sécurité et l'intégrité des Etats. « Je rassure l'ensemble des partenaires de l'engagement ferme du gouvernement congolais à poursuivre

ses efforts de coopération et de mobilisation des ressources, en vue d'atteindre nos objectifs communs dans la préservation et la gestion durable des ressources naturelles », a-t-elle déclaré. En réalité, le pays attend énormément cette formation pour améliorer son dispositif de surveillance des parcs, a fait savoir le point focal criminalité environnementale, Emmanuel Missaliki. « Nous allons pouvoir travailler avec nos homologues d'Afrique australe et d'Asie, afin de venir à bout de ce trafic transfrontalier », a souhaité ce commissaire de police.

Hormis les agents congolais, la rencontre regroupe des participants venus du Gabon, de la République démocratique du Congo, du Kenya, de l'Afrique du Sud, du Vietnam, de la Thaïlande, du Cambodge, du Laos et des Etats-Unis d'Amérique.

Fiacre Kombo

LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ

La mairie de Bacongo insiste sur l'implication de la population

L'administrateur-maire du 2e arrondissement de Brazzaville, Simone Loubienga, demande la participation de ses administrés à l'opération d'assainissement des grandes artères et autres lieux publics, le premier samedi de chaque mois.

Après le lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza, au début de l'année, Simone Loubienga a participé, le 3 février, à l'opération d'assainissement au CEG Auguste-Bitsindou, au quartier Mpissa, en compagnie des élèves et des responsables de cet établissement

public d'enseignement général. Une action salutaire et bénéfique pour cette école qui présente un visage peu reluisant. Selon la direction, la bonne volonté des uns et des autres a parfois été stoppée par le manque de moyens de la politique. Car, sur le plan

de l'assainissement, une activité qu'elle se veut pérenne, l'école ne dispose que de deux houes et de pioches.

Profitant de cette visite de l'administrateur-maire, la direction du CEG Auguste-Bitsindou a présenté quelques doléances.

Il s'agit, entre autres, de la dotation en matériel aratoire ainsi que la fourniture des portes des latrines volées par des inciviques qui profitent du manque de clôture pour accéder dans l'école. Outre ces problèmes, cet établissement qui, jadis, appartenait à l'église Evangélique du Congo avant d'être rétrocédé à l'Etat en 1973, manque d'électricité.

Lorsqu'il pleut, les élèves sont obligés de rester debout à cause du mauvais état de la toiture. Des maux qui rendent difficiles les conditions d'apprentissage de plus de huit cents élèves qui y fréquentent.

De son côté, l'initiatrice de l'opération, Simone Loubienga, a déploré le fait que ses multiples appels ne sont toujours pas suivis par la population. C'est ainsi qu'elle a insisté sur l'implication des chefs de quartier, de bloc et de zone pour la réussite de cette opération visant à assainir l'environnement.

Pour rappel, la mairie de Bacongo a renoué, depuis le 6 janvier dernier, avec l'opération d'assainissement des espaces publics, en présence de l'ambassadeur du Rwanda au Congo, Jean-Baptiste Habyalimana. Ceci, conformément à une délibération du conseil départemental et municipal de Brazzaville portant assainissement et aménagement des espaces publics. En effet, vieille de plus de cinq ans, cette délibération, rangée depuis lors dans les oubliettes dans plusieurs arrondissements de la capitale, instituait le premier samedi de chaque mois comme étant la journée citoyenne de salubrité.

Parfait Wilfried Douniama



L'administrateur-maire de Bacongo posant avec des élèves et les responsables du CEG Auguste-Bitsindou, après l'assainissement/Adiac

L'association « Chaîne de la charité » s'associe à l'opération « Umuganda »

Lancée en juillet 2017 par l'ambassade du Rwanda, l'opération dénommée « Umuganda » se poursuit à Brazzaville avec la participation des jeunes étudiants congolais.

Après l'hôpital de Mpissa et le lycée de Mfilou, respectivement dans le deuxième et septième arrondissement de Brazzaville, l'ambassade du Rwanda au Congo, en collaboration avec la mairie de Bacongo et la Chaîne de la charité, a poursuivi, le 3 février, l'opération de salubrité dans l'enceinte de l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (Inrap).

Cet espace avait déjà été désherbé dès le lancement, l'an dernier, de l'opération Umuganda (inspirée d'une activité lancée au Rwanda). Mais quelques mois plus tard, l'herbe avait encore envahi toute une partie de la cour de cet institut situé en face même de l'ambassade du Rwanda et à proximité du lycée technique commercial 1er-mai.

En effet, au Rwanda, tous les derniers samedis du mois, la population consacre un peu de son temps, et de son énergie, aux travaux d'intérêt général. Du sommet à la base, chacun s'y met avec joie en balayant une rue du quartier, en participant à la construction ou à la restauration des bâtiments d'utilité publique, l'aménagement des espaces verts, etc. Ce qui fait aujourd'hui de Kigali une référence en matière de propreté.

« Nous nous sommes adaptés à la journée citoyenne de salubrité lancée au Congo, et qui se déroule tous les premiers samedis du mois, en accord avec la mairie de Bacongo. Aujourd'hui,



L'ambassadeur du Rwanda entouré de quelques volontaires exécutant l'opération (crédit photo Adiac)

nous avons résolu de revenir désherber à l'Inrap, parce que l'herbe a repoussé », a expliqué l'ambassadeur du Rwanda, Jean Baptiste Habyalimana.

Cette opération de salubrité, a dit le diplomate rwandais, a coïncidé avec la semaine de l'héroïsme, qui vient d'être célébrée dans son pays. « L'héroïsme et le dévouement font partie de notre culture. Au cours de la semaine, des activités communautaires (compétitions sportives, causeries entre les jeunes et les vieux) ont été organisées. », a-t-il expliqué.

Après avoir donné la raison d'être de l'association de la Chaîne de Charité qu'il dirige, Brice Makaya a encouragé les jeunes au travail. « A partir de la création de cette chaîne, on a voulu donner une bonne image de la jeunesse congolaise. Nous voulons que les autres

jeunes s'inspirent de nous et mettent la main à la pâte. L'association « Chaîne de la charité » se fixe pour objectifs d'aider les personnes démunies et d'œuvrer dans la lutte contre les antivaleurs,

parce qu'on a remarqué depuis un certain temps que la jeunesse congolaise s'adonne à la facilité. », a-t-il indiqué.

Signalons qu'il y a plus de cinq ans, le conseil départemental et municipal de Brazzaville prenait une délibération portant institution de la journée citoyenne de salubrité. Selon celle-ci, l'opération se tient le premier samedi de chaque mois, de 8h à 12h. Elle a pour objet d'impliquer, de sensibiliser, d'organiser et d'encadrer les citoyens, dans la pratique collective et bénévole des activités relatives à la salubrité du cadre de vie. Il s'agit notamment du nettoyage en groupe des lieux publics, du planting des arbres le long des voies et places publiques, des activités multiformes d'éducation physique des citoyens en matière de salubrité et de l'environnement.

Yvette Reine Nzaba

CONGRÈS NATIONAL AFRICAIN

Le Comité de travail convoqué pour débattre du départ de Jacob Zuma

Alors que l'actuel président de la République sud-africaine doit prononcer son discours annuel sur l'état de la nation, le 8 février, devant le parlement, les dirigeants de son parti se sont réunis en urgence, le 5 février, pour tenter de trancher sur son départ.

Les raisons évoquées pour la prise de position est que le Congrès national africain (ANC) veut éviter la débâcle aux élections générales de 2019 en renouant avec tous ceux qui ont pris des distances vis-à-vis de ce parti, ces dernières années, écoeurés par des accusations de corruption portées contre Jacob Zuma. Pour les dirigeants actuels du parti au pouvoir, en l'occurrence le nouveau président Cyril Ramaphosa, élu en décembre dernier, « il est temps pour que le chef de l'Etat démissionne ».

« Le fait que certains partisans de l'ANC veulent précipiter le départ du président est un signe des profondes divisions qui agitent le parti de l'ex-président Nelson Mandela », a indiqué un analyste qui a requis l'anonymat, alors que pro et anti-Zuma manifestaient, le 5 février, devant le siège de ce parti à Johannesburg.

Un militant favorable à la démission du président Jacob Zuma a, quant à lui, déclaré : « Nous ne sommes pas contre les manifestants, mais ils doivent aller à la présidence à Pretoria s'ils ont un problème avec le président de ce pays, parce que nous à l'ANC nous avons un président du parti, c'est Cyril Ramaphosa ».

Selon des sources concordantes, le président Jacob Zuma a refusé de démissionner. « Il a estimé qu'il n'avait rien fait de mal qui justifierait son départ anticipé », a assuré un ancien militant de l'ANC bien informé de ces débats internes.

Nestor N'Gampoula

BUDGET 2018

L'Etat prévoit d'atteindre cinq objectifs

Le rapport n°8 de la commission économie et finances du Sénat, adopté le 19 janvier à Brazzaville, a révélé que le projet du budget de l'Etat exercice 2018 prévoit d'atteindre cinq objectifs, dont la réduction du déficit primaire hors pétrole, la discipline budgétaire ainsi que la rationalisation de la dépense, l'amélioration des performances des régies financières, la maîtrise de la politique d'endettement et gestion rigoureuse de la dette et enfin, le renforcement du système financier.

Le document note que l'activité économique du Congo cette année s'établirait à 0,7%, marquant ainsi sa sortie de la récession, après la chute enregistrée en 2016 et qui devrait être plus importante en 2017.

La montée du champ pétrolier Mo-ho-Nord, avec une production attendue autour de cent mille barils/jour, explique ce frémissement, malheureusement contrarié par la croissance du secteur non pétrolier qui demeurerait négative en 2018, avec un taux estimé à -6,3% contre -9,2% en 2017 et -3,2% en 2016. Adopté par le parlement et promulgué par le président de la République, le budget 2018 s'inscrit dans le cadre des négociations d'un programme avec le Fonds monétaire international en vue de rétablir les équilibres macro-économiques rompus suite à la baisse des prix du pétrole.

Jean-Jacques Koubemba

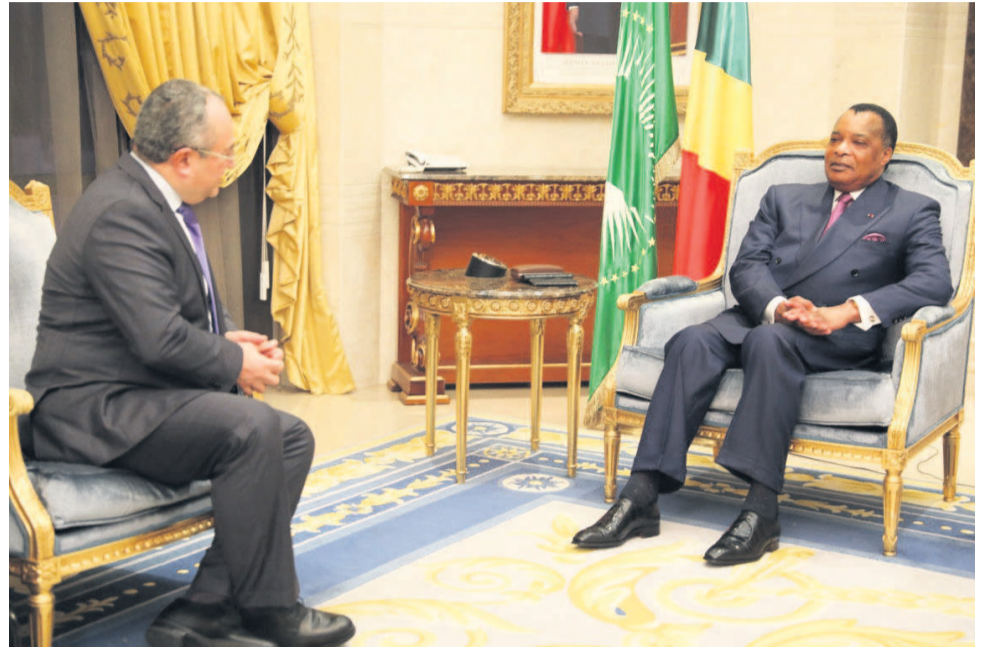
BANQUE

La BMCE projette d'élargir la gamme de produits de la LCB

Actionnaire principal de La Congolaise de Banque (LCB), la Banque marocaine du commerce extérieur (BMCE) envisage de lancer de nouveaux produits bancaires au niveau de sa filiale congolaise. Brahim Benjelloun Touimi, administrateur de la BMCE, a fait cette annonce le 5 février à Brazzaville, à l'issue d'une audience avec le président Denis Sassou N'Guesso.

« Nous avons informé le président de la République des projets que nous envisageons pour la LCB, notamment dans le domaine de mobile banking et de la formation puisque la LCB crée sa propre académie. Nous souhaitons que la LCB puisse être une banque enracinée au Congo, en même temps qu'elle appartient à une communauté plus large, panafricaine étant donné que le groupe BMCE Africa est considéré par le Fonds monétaire international comme l'un des sept grands groupes panafricains », a déclaré Brahim Benjelloun Touimi.

La République du Congo, à l'instar d'autres pays pétroliers d'Afrique centrale, connaît une conjoncture économique difficile, marquée notamment par l'abaissement des recettes budgétaires. Dans ce climat de récession, le Congo peut compter sur ses partenaires parmi lesquels la BMCE.



L'administrateur de la BMCE lors de l'audience avec le chef de l'Etat (Adiac)

« Nous avons réaffirmé l'appui apporté par un actionnaire et gestionnaire d'une banque majeure dans le paysage congolais, réaffirmé notre soutien et notre engagement de continuer d'être présent, en tant qu'acteur et de mobiliser les ressources humaines et le savoir-faire, en intime collaboration avec nos partenaires congolais dont l'Etat, dans l'intérêt de l'inclusion financière au Congo », a indiqué l'administrateur de la BMCE. Selon Brahim Benjelloun Touimi, la

LCB a connu une période de « croissance intéressante », estimant que c'est en temps de crise « qu'on doit compter sur les amis et aussi sur ceux qui se considèrent comme Africains, Congolais de cœur ».

La LCB prévoit d'étendre ses actions afin de contribuer à l'intégration du secteur informel national à travers, entre autres, la mise en place d'une nouvelle gamme de produits de monnaie électronique.

Christian Brice Elion

PAIX ET SÉCURITÉ DANS LE POOL

Jean-Claude Ibovi souhaite la traduction dans les faits de l'Accord de Kinkala

Le président du Mouvement pour la démocratie et le progrès (MDP) a exprimé, le 3 février à Brazzaville, son vœu de voir le texte signé entre le gouvernement et les représentants de Ntoumi être appliqué intégralement.

Jean-Claude Ibovi a salué la décision du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, qui s'inscrit dans le cadre du retour définitif de la paix dans le département du Pool. Selon le président du MDP, « il était temps que le président Denis Sassou N'Guesso prenne son courage pour mettre un terme à la crise du Pool que d'aucuns ont voulu transformer en un fonds de commerce ». Par la même occasion, il a déploré le fait que cet acte salutaire intervient avec un léger retard pendant que cette crise a occasionné plusieurs pertes en vies humaines et matérielles graves.

Par ailleurs, Jean-Claude Ibovi a demandé aux membres et sympathisants de son parti d'orienter leurs regards dès maintenant vers des échéances électorales à venir, en vue de donner, a-t-il annoncé, plus d'élus à sa formation politique pour conforter sa position au

sein de la grande famille de la majorité présidentielle. Abordant le point sur les anti-valeurs qui gangrènent la société congolaise, le président du MDP s'est dit heureux d'être rejoint dans ce combat qu'il mène, depuis plusieurs années, par certaines autorités congolaises, parmi lesquelles, le président de la Commission nationale anticorruption. Il a rappelé que ce dernier venait de publier récemment un rapport bilan 2017 au vitriol, épinglant des cas de malversations financières dans certains établissements publics. « Le Congo ne connaît pas un problème de ressources, mais celui de la gouvernance publique. Le gouvernement devrait élaborer un collectif budgétaire pour justifier la destination des fonds publics accumulés entre-temps », a sollicité Jean Claude Ibovi.

En outre, le leader du MDP a déclaré que le Congo est actuellement très mal géré, avant

d'annoncer que son parti sollicite la réhabilitation de la route nationale n°2, considérablement dégradée, précisément à hauteur du village Nkouo, dans le département du Pool. Prenant la parole à son tour, le secrétaire général du MDP, Bernard Tchicaya, a indiqué: « Le

« Pour ce nouveau mandat, j'essayerais modestement de recueillir les doléances de la population en vue d'en faire des propositions de loi »

peuple souverain des quartiers 64-65 reconnaît à Ibovi les qualités de défenseur de leurs intérêts. (...) C'est pour cette raison que les colonnes des journaux nationaux et internationaux ne tarissent pas d'éloges à votre égard.



Jean-Claude Ibovi (Adiac)

Vous n'êtes pas un politicien, mais plutôt un politique, car le politique met un point d'honneur sur la réalisation de ses promesses de campagne ».

Rappelons que Jean-Claude Ibovi a fait son entrée dans l'arène politique congolaise par la Convention nationale pour la promotion et la défense des idées de Denis Sassou N'Guesso, en 2000. Il avait été élu député, pour la première fois, en 2007, sous le label de ce mouvement politique. En 2012, il

a été reconduit suite aux événements du 4 mars n'ayant pas permis l'organisation des consultations électorales dans sa circonscription.

A la faveur des dernières élections législatives de 2017, il a encore bénéficié de la confiance de la population de la deuxième circonscription. « Pour ce nouveau mandat, j'essayerais modestement de recueillir les doléances de la population en vue d'en faire des propositions de loi », a-t-il lâché.

Roger Ngombé

EXPOSITION

Jean et Jane Rouch à l'honneur à l'IFC

Un vernissage de l'exposition « Boulevard d'Afrique, Boulevard Jane et Jean Rouch » a été ouvert, le 3 février à Brazzaville, dans le cadre du centenaire hommage à l'illustre réalisateur français et à son épouse.

Le « Mois Rouch » est présenté par l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville et Fifi Tamsir Niane Cochery. Marie Audigier, directrice déléguée de l'IFC, a présenté l'exposition, avant de donner la parole à l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery.

Le diplomate français a indiqué que Jean et Jane Rouch réunissent les mouvements d'une vie, à l'instar du champ et du contrechamp qui structurent l'espace cinématographique et lui insufflent sa dyna-

mique. L'année 2017 a-t-il précisé, a commémoré le centenaire de la naissance de Jean Rouch, l'homme du cinéma du réel, dont l'œuvre est indissociable du continent africain. Changement de regard sur l'Afrique, et plus encore changement du regard par l'Afrique. Une exposition magistrale lui a été consacrée par la Bibliothèque nationale de France, des célébrations ont été organisées de par le monde avec l'Institut français, et notamment sur le continent africain.

« Commémorer, c'est faire acte de mémoire ensemble. Et cet ensemble aurait été imparfait s'il n'avait associé Jane à Jean, la journaliste au cinéaste, qui l'a accompagné pendant une longue partie de sa vie, jusqu'à son décès en 1987, peu de temps après le tournage du film *Bac ou Mariage*. Pour que ce double hommage ait un sens, il fallait qu'une artiste également proche de Jean et de Jane nous permet de retisser les fils de notre mémoire et d'en recueillir les traces avant qu'elles ne disparaissent dans l'oubli. », a déclaré Bertrand Cochery. C'est tout le sens de cette exposition et des hommages qui seront rendus tout au long des jours à venir, avec des projections de films de Jean Rouch, l'intervention de danseurs, des conférences d'historiens du cinéma, rassemblés autour de Raliatou Tamsir Niane Cochery, a précisé le diplomate français.

« Également proche de l'une et de l'autre, Raliatou Tamsir Niane rencontrera deux figures protectrices et initiatrices au monde de la culture et du cinéma à son arrivée en France : Jane et Jean. C'est la première qui le conduira au second. Si c'est avec Jean que Raliatou-Fifi débutera sa carrière d'artiste en tournant dans « *Dionysos* » puis en co-réalisant « *Bac*



Fifi Tamsir Niane Cochery, Nicolas Mbissi et autres lors du vernissage de l'exposition (Adiac)

ou *Mariage*», c'est tout autant avec Jane, véritable fil d'Ariane, que Fifi entretiendra une amitié profonde qui lui ouvrira tant de portes, en projetant son imaginaire vers d'autres Afriques et vers une Inde, dont le rêve se réalisera avec le *Mahabharata*, de Peter Brook et Jean Claude Carrière », a poursuivi Bertrand Cochery.

En effet, elles vécurent, telles deux muses complices, côte à côte, en Avignon, en juillet 1985, alors que s'accomplissait dans la carrière Boulbon un des miracles les plus extraordinaires que Peter Brook a offert à l'histoire du théâtre – le *Mahabharata*.

Les lettres, livres, photos, affiches,

objets et souvenirs qui sont présentés dans cette exposition marquée par la scénographie de Fifi Tamsir Niane Cochery, assistée de Nicolas Bissi, sont autant d'hommages à cette inspiratrice que fut Jane.

A l'issue du vernissage de l'exposition avec une performance du chorégraphe Stéphane Mensah et du plasticien Jordy Kissy Moussa, s'en est suivie la pièce de théâtre « *Bac ou Mariage* » écrite par Fifi Tamsir Niane Cochery et mise en scène par Bill Kouélany, directrice des Ateliers Sahm. Notons que la cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault.

Bruno Okokana

Au programme

Mardi 6 février à 18h30, projection de : *Moi un noir*, un film de 01h 12mn, du genre comédie dramatique avec Oumarou Ganda ; *Petit Touré* ; *Alassane Maïga*, réalisé en 1957 ;

Mercredi 7 février à 18h30, projection de : *La pyramide humaine*, un documentaire de 01h30, avec acteurs inconnus, réalisé en 1959 ;

Samedi 10 février à 19h00, projection « *Petit à petit* » film hommage à Jean Rouch, France Congo / 2009 / Fiction / 26'30 de David-Pierre Fila, avec Jean Rouch, Jean-Pierre Léaud, ... Toujours le samedi à 19h30, il y aura conférence-débat avec « *Jean Rouch et le cinéma* » avec la participation de Fifi Tamsir Niane Cochery, artiste, Pierre-David Fila, cinéaste, Veronique Joo'Alsenberg, responsable de la cinémathèque Afrique à l'institut français de Paris, Ana Lisa de Santana Afonso, représentante de l'Unesco au Congo.

Mercredi 14 février à 18h30, *Chronique d'un été*, un documentaire de 01h30mn de Jean Rouch et Edgar Morin avec Régis Debray, Marceline Loridan-Ivens, Marilu Parolini plus, genre documentaire, réalisé en 1961 ;

Judi 15 février à 18h30, *Courts-métrages, Les maîtres fous*, un documentaire de 30 minutes, lancé depuis le 07 juin 2017. Suivi d'un autre documentaire *La Goumbé des jeunes noceurs*, de Jean Rouch, Nadine Ballot, de 26 minutes, réalisé en 1964

Vendredi 16 février à 18h30, *La chasse au lion à l'arc*, un documentaire de 01h20 minutes, reprise le 7 juin 2017.

NÉCROLOGIE

Lopez Ayah, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Ayah ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur, fille, mère, tante, Ayah Fernande, survenu le jeudi 1er février 2018 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au 58, rue Dahomey, Poto-Poto. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



AVIS DE PERTE

M. Chuldron Abira demande à toute personne ayant ramassé un classeur contenant des documents administratifs (diplômes, acte de naissance, etc.) vers l'entrée du viaduc, à l'arrêt Général Adoua, de bien vouloir le lui déposer au commissariat le plus proche ou aux Dépêches de Brazzaville. Soit le contacter au numéro : 06 620 59 27 / 05 689 28 59.

Une récompense lui est réservée.

AVIS DE RECRUTEMENT

L'association Cœur Arc-en-ciel recrute un(e) juriste consultant (e) pour faire l'évaluation de l'environnement juridique national pour les minorités sexuelles et de genre. Le dossier est composé d'une lettre de motivation, CV, offres méthodologique et financière y compris le chronogramme. La lettre doit être adressée à madame la présidente et les dossiers peuvent être envoyés ou déposés au plus tard le 13 février 2018 à 16h 00 à l'adresse suivante : 59 rue France-ville, Mougali, ou par e-mail : associationcoeurarcenciel@gmail.com

Pour tout besoin d'informations complémentaires, veuillez contacter le coordonnateur par e-mail.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

MUSIQUE

Simbou Vili présente son nouvel album au public parisien

L'artiste-chanteuse-plasticienne convie les mélomanes de la musique classée entre rumba, afro-beat et afro pop, à prendre part au cocktail de presse qui sera organisé, le 10 février, à l'occasion de la sortie de son opus *Femme noire*.

L'album *Femme noire* nous raconte le pouvoir de conteuse avec grande force des paroles écrites à l'encre de l'ADN de Simbou Vili, lancée dans le grand bain de la scène par Nzongo'Soul. En commun avec l'artiste décédé le 10 janvier dernier, la ferme envie de prendre racine dans la tradition dans les aspects sociologiques et philosophiques : Kongo pour l'un et vili pour l'autre.

Depuis ses débuts en musique, il y a près de quinze ans, les albums de Simbou Vili, *Mame* (2002) ou *Africa si Riche* (2011) puisent dans

les influences traditionnelles teintées de modernité à l'africaine. Chantés avec une performance vocale à la voix de velours, ils nous invitent à l'évasion, au dépaysement et à la réflexion. « *Il m'a fallu plusieurs années de travail pour concevoir ce projet* », confie l'artiste, se revendiquant de l'héritage culturel de ses ancêtres.

Pour son troisième album, des rencontres artistiques exceptionnelles ont contribué au travail dont les résultats en font une pure merveille. Citons, par exemple, les apports de Théo Blaise Nkounkou à

la voix ; Niboma Danos Canta dans la programmation et la réalisation ; Caien Mandoka à la guitare ; Brice Malonga aux claviers et Patrick Compa pour son implication à la conception du titre *Femme noire*.

Femme noire, ce sont neuf titres chantés en vili, lingala et français : une variété de thèmes assurée. Dans *Kumulongo* au son des tambours du Congo et des rituels d'initiation, c'est le rattachement à la terre des ancêtres. Tandis que *Simba*, *Kombe Ngande* ou encore *Ya Bal font* plutôt référence au passé, mais surtout à la sagesse des anciens, aux valeurs de solidarité qu'il faut cultiver. L'amour est aussi au rendez-vous avec trois autres titres romantiques : *Mon Soleil*, *Chéri na ngai* et *Fimile*.



Simbou Vili complète son album avec *Meilleur lendemain*, « *un cri du cœur qui vient de l'intérieur contre les armes, la pollution, la pauvreté, la justice sociale* », explique-t-elle pour cet album qu'elle qualifie « de la maturité ».

« *J'espère avoir servi le fruit*

d'un travail musical élaboré par des mélodies douces pour certaines et entraînant, voire entêtantes pour d'autres. C'est ma manière de raconter ma nostalgie spirituelle du Congo », affirme Simbou Vili.

Marie Alfred Ngoma

CHAN 2018

Le Maroc surclasse le Nigeria en finale, le Soudan en bronze

Le Maroc a remporté « son » Championnat d'Afrique des nations (Chan), dimanche à Casablanca, en écrasant le Nigeria (4-0). La veille, le Soudan s'était adjugé la médaille de bronze face à la Libye (1-1, puis 4-2 aux tirs au but).

En surclassant le Nigeria, dimanche à Casablanca, les Lions de l'Atlas inscrivent leur nom au palmarès du Chan. Ils succèdent ainsi à la RDC, sacrée en 2009 et 2016, à la Tunisie, couronnée en 2011 et à la Libye, victorieuse en 2014.

Entré dans le match avec envie, à l'image du but logiquement refusé à El Kaabi, puis de son retourné sur la barre transversale, le Maroc trouvait finalement la faille avant la pause (Hadraf à la 45e mn). Au retour des citrons, l'expulsion de Moses pour un second avertissement ouvrait un boulevard aux Lions de l'Atlas : El Karti doublait la mise (61e mn), puis Hadraf réalisait le doublé (65e).

Cerise sur le gâteau, El Kaabi donnait plus d'ampleur au score (4-0, 73e), inscrivant son 9e but du tournoi.

La veille, à Marrakech, lors du match de classement, le Soudan a battu la Libye. Les Crocodiles du Nil ont ouvert le score à la 8e mn (Walaa Eldin), les Chevaliers de la Méditerranée ont égalisé à la 84e (Salem Ablo). La décision s'est finalement faite aux tirs au but (4-2 pour le Soudan).

Cette 5e édition du Chan s'achève donc dans une certaine logique sportive, puisque le pays vainqueur de la Ligue des champions 2017, remportée par le Wydad de Casablanca, a raffé la mise. Mais cela ne doit pas occulter l'absence de nations, outre le Maroc, dotées des championnats les plus structurés et des meilleurs clubs du continent (Tunisie, Egypte, RDC, Afrique du Sud, Sénégal). Cela s'est, d'ailleurs, parfois ressenti sur le niveau global.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 21^e journée, 4^e division, groupe Nord

Match reporté entre le LSK Lanka et le BSV Rehden de Francky Sembolo.

Belgique, 25^e journée, 1^{re} division

Le football est parfois plein de surprise: revenu début janvier d'un prêt raté à Malines (aucun but en neuf apparitions), Sylvester Ganvoula a débouqué son compteur-but face à ses anciens coéquipiers. A la 10e mn, il ouvre ainsi le score pour Anderlecht en reprenant de la tête un centre du Japonais Morioka. Alors que les Mauves se font rattraper puis dépasser au score (15e et 21e mn), l'international congolais égalise, de la tête encore, sur un centre de Deschacht (57e mn).

Moins à l'aise balle au pied que dans les airs, il inscrit son deuxième doublé depuis son arrivée en Belgique (avec Westerlo contre Courtaai en décembre 2016). Suffisant pour lancer sa saison ? A confirmer lors du déplacement à Ostende samedi prochain.

Feu d'artifice offensif entre le FC Bruges et Sporting Charleroi (3-3). Francis N'Ganga a été averti à la 30e seconde, puis sanctionné d'un penalty à la 37e mn: «Le carton m'a coupé et je n'étais plus à 100% dans mon match, tandis que le penalty est très léger. On s'en sort bien car il n'est pas rentré», a-t-il expliqué.

Zulte-Waregem et Ostende se séparent sur un score de parité (1-1). Titulaire dans l'axe, Marvin Baudry a été averti à la 39e mn.

Au classement, les Zèbres restent dauphins du FC Bruges avec un point d'avance sur Anderlecht, 3e (47 contre 46). Avec vingt-huit points, Zulte-Waregem est 12e.

Belgique, 11^e journée du tournoi d'ouverture, 2^e division

Union-Saint-Gilles de Jordan Massengo, titulaire, bat le Beerschot Wilrijk (1-0). La première victoire 2018 et depuis le début du tournoi de clôture pour les Bruxellois, qui restent en mauvaise posture,

comme Roulers (5e et 8e avec treize et dix points).

Espagne, 22^e journée, 1^{re} division

Pas de vainqueur dans le derby de la banlieue madrilène entre Getafe et Leganes (0-0). Sans Merveil Ndockyt, laissé à disposition de la réserve.

Espagne, 24^e journée, 3^e division, groupe 3

Peralada fait match nul à Olot (0-0). Sans Yhoan Andzouana, suspendu. La réserve de Girona manque donc l'occasion de doubler un concurrent direct dans la course au maintien. Et reste 17e et premier relégable.

Espagne, 22^e journée, 4^e division, groupe 7

La réserve de Getafe et Merveil Ndockyt prennent les trois points à Guadalix (3-1).

Angleterre, 30^e journée, 2^e division Aston Villa, toujours privé de Christopher Samba, blessé, bat Burton Albion (3-2).

Angleterre, 30^e journée, 3^e division Christoffer Mafoumbi est resté sur le banc lors du match nul de Blackpool sur le terrain de Bury (1-1).

Angleterre, 31^e journée, 4^e division Accrington Stanley bat Stevenage 3-2. Sans Offrande Zanzala, resté sur le banc. Sans Amine Linganzi, blessé, et réduit à dix à la 21e mn, Swindon Town prend un point à Lincoln City (2-2).

Belgique, 11^e journée du tournoi d'ouverture, 2^e division

Roulers fait match nul à Tubize (0-0). Avec Maël Lépicier titulaire dans l'axe. Un quatrième match sans but marqué pour Roulers, 7e et avant-dernier avec dix points.

Pays-Bas, 21^e journée, 1^{re} division

Sans David Sambissa, Twente chute à Heerenveen (0-1). Il n'était pas non plus dans le groupe de la réserve, qui a fait match nul 2-2 à Spijkensisse.

Suisse, 19^e journée, 2^e division

Le Servette est tenu en échec par Chiasso (1-1). Sans Dominique Malonga, qui semble totalement écarté du groupe genevois.

Ligue 1, 24^e journée

OM, sans Christian Madédé, bat Metz 6-3 en ouverture de cette 24e journée.

Sans Morgan Poaty et Bryan Passi, non convoqués, Montpellier l'emporte face à Angers (2-1). Titulaire, Prince Oniangué a été remplacé à la 77e alors que le score était acquis. Toujours attiré par le but adverse, il se crée la première occasion du match à la 3e, mais Lecomte veille au grain. Malheureux sur l'égalisation héraultaise, puisqu'il dévie du mollet, lors d'un tackle à l'entrée de la surface, la frappe de Lasne.

Probablement pénalisé, physiquement, par sa première partie de saison en Angleterre, Oniangué n'est pas encore (re) devenu le cadre dont a besoin le SCO pour aller chercher le maintien.

Fodé Doré, revenu de son prêt à Clermont, n'était pas dans le groupe.

Caen bat Nantes 3-2. Sous les yeux de Durel Avounou, Brice Samba junior et Jules Iloki, restés sur leurs bancs respectifs.

Rennes, sans Faitout Maouassa, non entré en jeu, s'incline sur sa pelouse face au grand rival rouge et noir, Guingamp (1-2). Jordi Mboula n'était pas convoqué dans le groupe de Monaco qui battait l'OL dimanche soir, 3-2.

Troyes VS Dijon (Arnold Bouka Moutou, Eden Massouema et Dylan Bahamboula) est programmé le 20 février pour cause d'inondations.

National, 20^e journée

De retour à la compétition après 3 mois d'absence (il avait disputé 10 minutes lors de la 19e journée), Randi Goteni était titulaire lors du déplacement de Béziers à Rodez. C'est lui qui ouvre le score sur le terrain du leader à la 88e. Malheureusement pour son équipe, engagée dans la lutte pour le maintien, les Aveyronnais arrachent le nul dans la foulée. 1-1 score final.

C.D.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Délabrement avancé de la station vétérinaire et zootechnique du PK 17

Bâtiment vétuste, laboratoire pillé, le site situé à Madibou, 9^e arrondissement de Brazzaville, se trouve dans une situation précaire. Le ministre de tutelle, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, l'a visité le 3 février, et promis de créer les conditions pour sa réhabilitation.

« Ce lieu est dans un état de délabrement très avancé mais, les chercheurs font ce qu'ils peuvent. La solution envisagée, c'est d'abord de dire aux agents de pouvoir y apporter tout leur savoir. Nous allons ensemble, avec les moyens mis à notre disposition, créer les conditions de la bonne réhabilitation de la zone. Ce site fait partie de la zone de recherche agronomique de Brazzaville », a indiqué le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou. Hormis le délabrement des locaux, ce site fait également l'objet d'une occupation illégale. En effet, il comptait au départ quatorze hectares mais, près d'une dizaine ont été spoliés. « La zone est spoliée à plus de 80%. Nous allons recouvrir au département



Le ministre Coussoud Mavoungou (au centre), lors de la visite de la station vétérinaire du PK 17 (Adiac)

en charge du foncier pour que la question soit réglée »,

a déclaré le ministre de la Recherche scientifique et de l'in-

novation technologique.

Créé en 1972, ce centre est un

fruit de la coopération entre la République du Congo et l'ex-URSS. Il a été cédé en 1985 au Congo, faisant partie du centre de recherche vétérinaire et zootechnique. C'est en 2017 que celui-ci est devenu une station, à l'instar d'autres stations de l'Institut national de recherche agronomique.

Les activités dévolues à la station vétérinaire du PK 17 consistent à la sélection et l'amélioration des espèces animales et aquacoles adaptées aux différentes zones agro écologiques ; à la production des semences et matériel de plantation, des géniteurs et alvins ; à la conservation du patrimoine génétique.

« Pour nous, c'est une occasion d'informer le ministre de nos difficultés. Parce que cette station n'a jamais été réhabilitée depuis qu'elle a été endommagée. Nous supposons que cette visite nous apportera plus », a dit le chef de cette station, Aristide Louthes.

Christian Brice Elion

Le Congo et le Brésil envisagent de signer des accords de coopération

Le sujet a été évoqué le 5 février au cours des échanges que le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a eus avec l'ambassadeur du Brésil au Congo, Raul de Taunay.

Les relations entre le Congo et le Brésil, les questions d'intérêt commun et les axes de coopération dont la recherche forestière ont été au centre de l'entretien. Les deux personnalités ont, à cette occasion, affirmé la volonté d'œuvrer ensemble pour qu'un cadre juridique soit mis en place, dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation. Ceci en vue de la signature du projet d'accord de coopération entre les ministères techniques. « C'est nécessaire que les organismes et les institutions brésiliens qui ont déjà une avance assez spéciale dans ce domaine puissent se rapprocher du Congo pour savoir ce dont ce pays ami a be-

soin. Le Brésil entretient de bonnes relations avec le Congo, alors je manifeste ici de vive voix la main tendue du Brésil et le désir d'échanger nos expériences, parce que le Congo a aussi beaucoup de choses à nous enseigner », a indiqué le diplomate brésilien à la presse.

En effet, la République fédérative du Brésil possède, dans le domaine de la recherche agronomique et de la foresterie, une expérience exemplaire. Il s'agit notamment dans la sylviculture des essences des forêts denses et des essences à croissance rapide, l'amélioration génétique des arbres de forêts denses ou accroissance rapide et la mise au point des pratiques agro-forestières pour l'amélioration de la fertilité des sols de savanes, a-t-on appris. En recherche agronomique et en foresterie, le Brésil a aussi une expérience très avancée, surtout dans les zones mon-

tagneuses et les versants.

Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a, de son côté, promis de mettre en place un comité de chercheurs qui va rencontrer leurs collègues brésiliens afin d'élaborer les nouvelles pistes de la coopération entre les deux pays. Ceci dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. De même, le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique travaillera avec la société brésilienne de recherche agricole, Embrapa, qui est un organisme de recherche publique sous tutelle du ministère brésilien de l'Agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement. Créée en 1983, Embrapa compte plus de 8 400 salariés dont 2 125 chercheurs. Elle a pour mission de développer la recherche scientifique et l'innovation technologique durable au bénéfice de la société brésilienne.

Parfait Wilfried Douniama

EXCURSION

Des enfants de troupe à la découverte de la cité scientifique

Une délégation des élèves de l'Ecole militaire préparatoire Général Leclerc a visité l'Institut national de recherche en sciences naturelles et exactes, le 5 février à Brazzaville, pour acquérir des connaissances et informations sur le domaine de la biochimie et de la biotechnologie.

La délégation de soixante-treize personnes, conduite par le directeur des études, Raoul Ngassaki, a été constituée des élèves de terminale, première et seconde. Elle a saisi l'opportunité de comprendre toute la procédure de s'approprier les métiers de la recherche scientifique et surtout de l'innovation technologique, avec un accent particulier sur les spécificités de chaque structure. Les encadreurs ont mis en avant, par exemple, dans le domaine de la santé, les différentes méthodes de thérapies, notamment le moyen de caractériser les différents médicaments utilisés pour soigner l'humain.

« Au niveau de l'Institut national de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, les enfants de troupe ont découvert qu'au Congo, on peut faire de la technologie de l'ADN, c'est-à-dire, cette technologie qui permet, par exemple, de découvrir et de trouver les assassins grâce à la police scientifique », a déclaré le Dr Aimé Christian Kayat, conseiller au ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique. Il a souligné que le ministère tient à créer, sur ce site, des conditions pour que les jeunes puissent aussi s'approprier le métier de la recherche.

Il convient de mentionner qu'il y a des recherches en cours pour essayer de mettre en place une plate-forme de biologie moléculaire pouvant donner des biens et services en matière de police scientifique. Le ministre de la Recherche scientifique, pour sa part, a indiqué à l'endroit des visiteurs qu'ils sont l'élite du pays. « Vous avez le droit et le devoir de tout connaître », a-t-il conclu.

Guillaume Ondzé

FORMATION À DISTANCE

La mise en ligne des cours décongestionne les salles de classe

L'atelier de sensibilisation à la nouvelle donne pédagogique aux enseignants de l'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGAE) a été ouvert, le 5 février à Brazzaville, par le chargé du développement stratégique de cet établissement, Marcel Mbaloula.

La formation sur la sensibilisation à la mise en ligne des cours est organisée du 5 au 7 février, par l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), avec la collaboration de l'ESGAE. L'initiative permet d'éviter la pléthore des étudiants dans les salles de classe ; aux étudiants de consulter les cours à domicile à travers la plate-forme de l'établissement. La première journée a été consacrée à la partie théorique sur « Les éléments pédagogiques dans la conception d'une ressource pédagogique numérique », le thème « L'introduction à la conception technique d'un cours en ligne : scénarisation », ainsi que sur la communication



Les enseignants, le premier jour de la formation des cours en ligne (Adiac)

« Concevoir un cours sur la plate-forme moodle ». Les journées suivantes sont réservées à la pratique. Elles porteront sur la « Scénarisation d'un cours » et « La mise en ligne d'un cours Moodle ». Le Pr Hilaire Nkounkou a expliqué, dans sa communication sur « Les éléments pédagogiques dans la conception d'une ressource pédagogique

numérique », les stratégies d'apprentissage, le suivi de l'apprenant, les fonctions et les activités du tuteur dans le dispositif de formation en ligne et bien d'autres. L'orateur a invité les enseignants à étudier et analyser les besoins de formation pour la mise en ligne des cours. Selon lui, la conception du cours est une procédure de longue haleine. Elle fait ap-

pel à la réflexion.

Le rôle de l'enseignant, a-t-il poursuivi, est de faciliter l'apprentissage et d'orienter l'apprenant en créant un espace d'interaction en vue d'un suivi. « L'apprentissage en ligne a des contraintes qui poussent l'étudiant à travailler dans le délai », a-t-il indiqué. Le responsable du Campus, nouvel espace universitaire

francophone, Achille Benjamin Sompa, a présenté l'AUF, et énuméré les défis soulignés dans les nouvelles stratégies de l'agence. Ces défis sont axés sur la qualité de formation, la recherche et la gouvernance, l'employabilité et l'insertion professionnelle des diplômés ainsi que le renforcement du rôle économique, social et culturel de l'université.

Achille Benjamin Sompa a souligné que ces cours mis en ligne seront protégés par l'enseignant qui détient son mot de passe dont le tuteur donnera à ses étudiants afin de les préserver du plagiat. Notons que l'AUF est l'une des associations d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche au monde. Elle regroupe plus de 850 institutions membres dont 350 en Afrique. Au Congo, quatre établissements seulement sont membres, dont l'université Marien-Ngouabi et l'ESGAE.

Lydie Gisèle Oko



AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERÊT N° 002/PEEDU/2018 DU 02 FEVRIER 2018
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'APPUYER LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE PROTECTION DES REVENUS AU SEIN DE LA SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE (SNE).



Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant individuel chargé d'appuyer la mise en place d'un programme de protection de revenus (PPR) au sein de la SNE.

De manière générale, l'objectif de la consultation est de fournir l'assistance technique à la Société Nationale d'Électricité dans : (i) l'évaluation de la condition actuelle de la SNE au niveau de comptage de la facturation et du recouvrement des gros et moyens clients de la compagnie; (ii) la définition de la portée du projet de protection de revenu, et la préparation de l'ensemble des documents d'appel d'offres pour la fourniture et l'installation du programme conformément aux règles et procédures de la Banque mondiale, la sélection des firmes d'intégration du programme; (iii) la supervision et le contrôle de la mise en œuvre du programme de protection des revenus.

De manière spécifique, le consultant sera chargé entre autres :

- de l'évaluation de la situation actuelle du comptage des gros clients non résidentiels et institutionnels de la SNE, le mode de facturation et la collecte des revenus
- de la Préparation de l'ensemble des documents d'appel d'offres (spécifications techniques et fonctionnalités, équipements, logiciels, et tous les autres) pour un appel d'offres à mener par le PEEDU (pour le compte de la SNE) pour la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance de tous les composants du PPR (compteurs intelligents (type et nombre), applications de logiciels de gestion et analyse des compteurs et le centre de contrôle des relevés, etc.) suivant les règles et procédures de passation de marchés applicables de la Banque Mondiale.

Le consultant devra :

- Avoir au moins un diplôme d'ingénieur spécialisé dans les technologies de comptage intelligents
- Au moins dix (10) ans d'expérience directe dans la conception et la mise en œuvre de projets de compteurs intelligents dans les services publics (électri-

cité, eau et assainissement, gaz), de préférence axés sur la protection des revenus dans les pays en développement

- Avoir conduit au moins trois (3) mandats similaires, notamment dans la préparation de spécifications techniques et fonctionnalités pour les appels d'offres pour la fourniture et l'installation de compteurs intelligents et GDC et CCR pour la protection des revenus

- Avoir une bonne maîtrise du Français.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard le vendredi 23 février 2018 à 14 heures précises :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier - Brazzaville - République du Congo

Tél: [242]055568787. Email: pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 02 Février 2018

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./

DIPLOMATIE

Xia Huang achève sa mission au Congo

Arrivé au terme de son mandat de deux ans, l'ambassadeur de Chine au Congo a conféré, le 2 février à Brazzaville, pour la dernière fois, avec le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.

Le diplomate chinois a témoigné l'hospitalité des Congolais, affirmant regagner son pays avec le sentiment d'une mission diplomatique bien assurée. « Je terminerai mon mandat ici au Congo dans quelques semaines. Je partirai avec le sentiment d'une mission accomplie », a déclaré Xia Huang, qui s'est dit flatté par l'hospitalité et la solidarité du peuple congolais envers sa personne. « Au cours des deux années que j'ai passées ici, je n'ai ménagé aucun effort pour apporter ma modeste contribution. Je rentrerai aussi avec un sentiment d'attachement qui s'est établi avec ce pays, le Congo, grand ami de la Chine, qui est digne de tout notre respect et estime. », a poursuivi l'ambassadeur de Chine au Congo. Saluant la qualité des relations diplomatiques qui se sont encore dynamisées ces dernières années entre les deux pays, Xia Huang estime que des grands progrès ont été accomplis pour accompagner le Congo vers son développement, soulignant, par ailleurs, que beaucoup reste



Xia Huang (à gauche) s'entretenant avec le ministre Jean-Claude Gakosso, le 2 février 2018 (photo Adiac)

encore à faire.

Au nombre des grands projets économiques pour lesquels la Chine tient à mettre en œuvre au plus vite, son représentant au Congo a cité en priorité la matérialisation

de la zone économique spéciale de Pointe-Noire.

« Le nombre de chantiers que la Chine exécute au Congo est énorme. S'il s'agit de les classer dans l'ordre d'importance, nous cite-

rons la Zone économique spéciale de Pointe-Noire. C'est un projet d'importance majeure qui permettra au Congo d'assurer son développement ultérieur et son émergence économique.

Du côté de l'Etat Chinois, la même politique se poursuivra. Nous ferons toujours plus d'efforts pour accompagner ce pays à réaliser ses rêves », a promis Xia Huang.

Firmin Oyé

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

✉ imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



HUMEUR

Des armes blanches dans des bars, un grand danger !

Il n'est plus rare de voir, à proximité des débits de boisson, des jeunes gens qui vendent à la criée des objets tranchants, à savoir machettes, couteaux, marteaux, râpeaux, aiguilles, pelles, lames, etc. La population donne l'impression d'ignorer cette réalité qui se généralise dans nos villes.

Pourtant, récemment à Pointe-Noire, deux groupes de jeunes étaient dans un débit de boisson quand entra un vendeur ambulant des armes blanches. Or, dans l'un des groupes, un jeune cherchait à se venger à la suite d'un problème qu'il avait eu avec un membre de l'autre groupe. Il s'est précipité pour acheter un couteau. Heureusement, l'autre avait compris ses intentions et quitta brusquement les lieux.

Les autorités doivent interdire la vente des armes blanches aux alentours des débits de boisson. L'état d'ivresse de ceux qui fréquentent ces lieux peut, en effet, les pousser à commettre un crime quand naît une querelle entre eux.

Toujours à Pointe-Noire, l'on apprenait par les réseaux sociaux qu'un jeune journaliste avait été agressé par un douanier dans une « cave ». L'agresseur, semble-t-il, avait une arme blanche arrachée à un vendeur ambulant qui passait par là. Il est clair que les disputes dans les milieux d'alcool sont courantes. Mais quand elles éclatent, le hasard fait qu'il y ait toujours non loin de là des vendeurs ambulants d'objets tranchants.

Ce constat devrait pousser les autorités à être regardantes sur ce genre de commerce informel, dans des milieux d'alcool.

Faustin Akono

VIE ASSOCIATIVE

La dobe veut diversifier ses activités agricoles

L'ambition de l'association la Diaspora de Ouenzé Brazzaville et ses environs (Dobe) a été dévoilée par Bernard Adjobi, son président, lors d'une assemblée générale tenue récemment, à Pointe-Noire.

Les membres de la Dobe ont fait le point de leurs activités de l'année dernière et adopté les documents de travail pour le présent exercice. Cette association a vu le jour avec l'ambition de se lancer dans les activités de la terre. Ce qui lui a, d'ailleurs, permis d'élaborer une stratégie ayant débouché sur un projet agricole dont la première phase a démarré l'année dernière à Hinda, dans le département du Kouilou.

En effet, maïs, ciboules et toutes sortes de légumes ont été plantés sur un terrain de plus d'un hectare. Aujourd'hui, les membres de cette association ont une seule idée en tête : diversifier leurs cultures afin de leur permettre non seulement de se démarquer mais également de faire grandir leur exploitation. La Dobe envisage de développer d'autres activités agricoles avec l'introduction de nouvelles semences comme le bananier, le manioc et bien d'autres. Elle entend ainsi mettre en place de nouvelles techniques de production et de développement des cultures maraîchères.

Il s'agit là, ont déclaré les membres de la Dobe, d'un plan de soutien qui doit permettre de renforcer les capacités du gouvernement en matière de développement agricole et de renforcement de la sécurité alimentaire dans le pays.

Cependant, pour mener ce projet à bon port, la Dobe doit bénéficier des services d'assistance technologique et agro-industrielle dont elle a tant besoin, a indiqué Bernard Adjobi.

Notons que la Dobe a été créée en 2016 pour diversifier l'activité agricole dans le pays afin de permettre à la population de prendre en charge.

Hugues Prosper Mabonzo

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le DSI club Congo lance la formation en systèmes d'information pour PME

La première session, qui intègre la mise en œuvre du plan d'action du DSI club Congo (Club des directeurs des systèmes d'information) pour arrimer les PME (Petites et moyennes entreprises) congolaises à l'économie numérique, a commencé le 2 février au centre de formation Yekolab, un des partenaires techniques de ce projet.

La première session de formation des techniciens en SI-PME-Administrateur Linux et SI-PME (Systèmes d'information pour les PME) est la deuxième phase du plan d'action du DSI club Congo, après celle destinée à la recherche et au développement du SI-PME-Socle technologique lancée en octobre dernier et toujours en cours. Elle réunit vingt stagiaires sélectionnés après les inscriptions clôturées en fin décembre dernier. La formation durera six mois, soit deux mois de stage et quatre autres de formation à raison de trois jours par semaine.

Par cette deuxième phase de son plan d'action, le DSI club Congo entend former des consultants, entrepreneurs de startup, spécialistes capables de déployer les systèmes Linux et SI-PME, capables de répondre aux besoins des PME, de les accompagner et de leur permettre d'avoir des outils nécessaires pour travailler en toute sécurité. Le DSI Club Congo est en train de créer un nouveau métier dans le pays, celui de technicien Linux et SI-PME adossé à une nouvelle formation numérique en administration Linux et SI-PME.



Une vue de la salle lors du lancement de la formation

L'initiative du DSI Club Congo a été louée par les stagiaires. « Je suis heureux de participer à cette formation. Je souhaite bien m'adapter aux systèmes, bien les appréhender et les comprendre pour être performant, car ce sont des systèmes que la plupart des sociétés de la place utilisent. Notre mission consistera, entre autres, à sécuriser les informations des entreprises, leur permettre de bien travailler et de gagner la confiance des clients. », a confié Verdant Safou Sounda. D'après Aymar Paterné Bazebizanza, secrétaire général du DSI club Congo, les meilleurs stagiaires seront mis directement sur des projets avec les PME. De ce fait, ils apprendront un minimum de notions d'organisation personnelle et d'autonomie. À la fin, les stagiaires recevront des certificats qui devraient être reconnus par l'État congolais. « La procédure pour que ces certificats soient reconnus par l'État est en cours et devrait aboutir d'ici peu », a-t-il signalé.

La troisième phase du plan d'ac-

tion du DSI club Congo pour permettre aux PME de tirer profit du potentiel numérique (se développer grâce au numérique et de doper leur croissance à partir du commerce électronique) est en attente. Elle portera sur le passeport pour l'économie numérique-DigiPass. Outre l'ONG Yekolab qui s'occupe de l'encadrement pédagogique, ce projet a pour autres partenaires techniques : Ofis pour le développement du socle SI-PME, Total E&P Congo pour le pilotage et l'assistance technologique et la Chambre consulaire de Pointe-Noire. Rappelons que c'est le 24 novembre dernier que se sont tenus les deuxièmes Rendez-vous de l'économie numérique organisés par le DSCI club Congo, en partenariat avec la Chambre consulaire de Pointe-Noire, en présence des ministres Yvonne Adélaïde Mougany des PME, Léon Juste Ibombo du Numérique, et Bruno Jean-Richard Itoua de l'Enseignement supérieur et parrain du DSI Club.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

RELIGION

Les leaders territoriaux de l'Armée du salut rencontrent les fidèles de la ville océane

La réunion de sanctification a mis fin, le 4 février, au stade Tata-Loboko, à la visite pastorale effectuée à Pointe-Noire.

Pendant cinq jours, les commissaires Onal et Edmane Castor, respectivement chef du territoire et présidente territoriale du ministère féminin, ont partagé avec les fidèles de la division de Pointe-Noire de l'Armée du salut l'évangile, les louanges, l'adoration, les chants en honneur à Jésus Christ « Nous avons pour mission de visiter les divisions, les districts et les sections. Nous avons choisi de visiter Pointe-Noire, parce que l'année dernière on n'a pas pu le faire. Nous sommes donc ici pour prêcher l'évangile et encourager les fidèles à rester attachés au seigneur Jésus Christ. », ont-ils expliqué. Près de 7 800 personnes ont pris

part à cette réunion de sanctification tenue sur le thème annuel de l'Armée du salut « Tous ensemble, élevons plus haut l'étendard de Jésus Christ ». La prière, la prédication, les louanges, l'adoration, l'intercession ont été au rendez-vous de cette journée qui a commencé par un cortège de témoignages de l'hôpital de base de Tié Tié, au stade Tata-Loboko, sous fond de la musique de la fanfare, de la chorale, des tambourinaires seniors, des Booth divisionnaires...

Le commissaire Onal Castor a loué la grande mobilisation des fidèles de l'Armée du salut. « Nous avons célébré Dieu dans une ambiance spirituelle, une ambiance de grande célébration de la fidélité de Dieu, de la bonté de Dieu et nous avons pu remarquer que l'Armée du salut est vraiment mobilisée à

Pointe-Noire. Le commandant divisionnaire, Hervé Michel Ahouyanganga, est en train d'abattre un grand travail ici et cela est à l'honneur de Jésus Christ », a-t-il témoigné. Et d'inviter les salutistes à être fidèles car « un homme fidèle est comblé de bénédiction ».

Très prochainement, l'Armée du salut va s'implanter officiellement au Gabon et plus tard au Cameroun, a dit Onal Casto, avant d'ajouter que l'Armée du salut est aussi une organisation qui participe aux œuvres sociales. Signalons que lors de sa visite à Pointe-Noire, le chef du territoire, après l'entretien avec Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, a ouvert le poste salutiste de Vindoulou et dédié la salle de Mbot.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Diabes noirs reprend ses esprits

Après sa défaite face à la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) lors de la 2^e journée, le club, galvanisé par le retour de ses cadres du Championnat d'Afrique des nations (Chan), a renoué avec la victoire devant Saint-Michel de Ouenzé (SMO).

Le retour des défenseurs Carof Bakoua, Rosan Varel et des attaquants Kader Bidimbu, Prestige Mboundou, en provenance du Chan, a gonflé le moral des diabolins. Face à SMO lors de la troisième journée, le 4 février au stade Alphonse-Masamba-Débat, Diabes noirs n'a pas tremblé devant un adversaire qui, d'ailleurs, n'a pas démerité. Nkolo Lorry a ouvert la marque et Kader Bidimbu a

doublé la mise: 2-0, score final. Deuxième victoire de Diabes noirs en trois matchs.

Dans l'autre rencontre, AS Cheminots a remporté son premier match en trois confrontations. Le club de Pointe-Noire s'est imposé face à Tongo FC 3-0. Dans la ville océane, Niconicoyé a pris le dessus sur la Jeunesse sportive de Poto-Poto, 4 à 1. V. Club et Etoile du Congo se sont séparés à égalité 0-0. Au stade de Madingou, AC Léopards de Dolisie s'est incliné devant Cara qui a ainsi enregistré sa troisième victoire en trois matchs. A Owando, Patronage n'a pas pu tenir tête à AS Otoho qui l'a infligé une dé-



L'équipe de Diabes noirs (Adiac)

faite de 4-0. A l'image de Cara, le club du département de la Cuvette a trois victoires en autant de rencontres.

Dans le cadre de cette troisième journée, certains matchs se sont disputés le 3 février. JST a fait jeu égal 0-0 face à

Inter club. La Mancha et FC Kondzo se sont neutralisés sur le même score.

Rominique Makaya

FOOTBALL

Les jeunes en préformation rêvent d'une carrière professionnelle

Le centre de préformation, à régime externat, a ouvert ses portes, le 3 février au complexe sportif de l'Unité à Kintélé, à deux cent trente-deux jeunes, répartis en deux vagues.



Des jeunes footballeurs en préformation au stade de l'Unité à Kintélé. Crédit photo Adiac

« Ce premier jour, nous avons rassemblé les enfants pour leur permettre de se connaître en favorisant le brassage, puisqu'ils viennent de tous les coins de Brazzaville », a fait savoir le coordonnateur technique des centres de formation de football, l'Italien Cesana Fabrizio.

Le travail a également consisté en l'apprentissage des différentes zones de l'aire de jeu : surface de réparation; point de pénalty; centre... Les jeunes footballeurs en préformation se sont ainsi fait une idée sur la notion d'occupation rationnelle de l'espace dans un match. Par ailleurs, le directeur du centre national de formation de football, Charles Ottendet, s'est dit satisfait de voir se réaliser le projet de la préformation mis en place avec le concours du club italien, Atalanta Bergamasco Calcio. « Si on ne se prépare pas, on ne peut pas s'attendre à de grandes performances », a-t-il dit. En rappel, le projet d'implantation d'un centre de préformation a pris forme en mars 2017, après la signa-

ture des accords sur la formation de jeunes footballeurs entre le Congo et le club italien, Atalanta Bergamasco Calcio. En avril de la même année, le coordonnateur technique de l'Académie de football de l'Atalanta, Stefano Bonaccorso, a effectué le déplacement de Brazzaville

« Je veux devenir Diable rouge et faire plus que Thievy Bifouma à l'avenir »

pour se faire une idée du potentiel de jeunes footballeurs congolais par une série de détections. Trois cent soixante-deux jeunes ont été détections. Après les visites médicales, seuls deux cent trente-deux ont été retenus et sont actuellement en préformation.

En dehors d'Atalanta Bergamasco Calcio, il y a le Milan AC qui prévoit faire le même travail à Pointe-Noire. Mais, rien n'est encore ficelé. Lors de la détection faite par les

techniciens italiens et congolais, l'ambassadeur d'Italie au Congo, Andréa Mazella, avait salué le choix du Congo de coopérer avec le club Atalanta qui, disait-il, est le mieux côté du pays dans le domaine de la formation des jeunes. « Le gouvernement congolais porte une attention particulière au développement du sport. Cette diplomatie sportive engagée entre nos deux pays va davantage renforcer nos liens », selon lui.

On espère que de ce centre de préformation de football sortiront de grands talents, qui feront la fierté du football congolais. « Je veux devenir Diable rouge et faire plus que Thievy Bifouma à l'avenir », ambitionne Paul Kimbala, un avant-centre de dix ans, qui découvre la préformation. Cependant, le coordonnateur technique des centres de préformation de football, Cesana Fabrizio, a précisé: « Ce sera un travail à long terme. Ce n'est pas en deux semaines que l'on peut former un joueur de rang mondial ».

R.M.

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les cours perturbés pour non-paiement de la bourse

La reprise des enseignements dans les facultés a été boycottée, le 5 février à Brazzaville, mais l'agitation occasionnée par les étudiants a été rapidement maîtrisée.

Selon des témoignages recueillis à la Faculté des lettres et sciences humaines (Flsh), peu d'étudiants ont fait le déplacement de cet établissement. Ils y étaient simplement pour vérifier leurs noms sur les listes d'admission en classe supérieure, si ce n'était pas pour prendre des renseignements sur la date des inscriptions.

A la faculté de droit, le Mouvement des jeunes pour la République (MJR) encourage les étudiants à la reprise des cours. Cette organisation juvénile avait lancé, cinq jours auparavant, un vibrant appel aux étudiants à regagner les facultés. Le MJR s'est dit, d'ailleurs, indigné des agissements des bureaux syndicaux de l'Union libre des élèves et étudiants du Congo (Uleeco) ainsi que du Mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meec) qui visent à empêcher le démarrage effectif des cours, prévu pour ce 5 février. « Vu la déclaration du Meec du 17 janvier 2018 pressant le boycottage de la rentrée académique, vu la publication de la note de l'Uleeco, du 26 janvier 2018 qui, rebondit sur le même rythme. Après un long congé académique (...), la volonté de retourner avec les cours est grande », a indiqué Slash Kamongo, président du MJR.

L'organisation a, par ailleurs, regroupé plusieurs jeunes au sein d'un amphithéâtre à la bibliothèque universitaire et les a conscientisés sur les valeurs du civisme, de tolérance, de la formation académique et de citoyenneté.

Le MJR avait demandé aux étudiants de fustiger les décisions issues de l'assemblée générale organisée par le Meec. « Si hier la grève nous a servi de canal incontournable pour le paiement de la bourse, aujourd'hui, elle sert à nuire à nos études et à noyer notre avenir (...). Consciente de la situation économique actuelle, adoptons une attitude responsable. », a insisté le président du MJR, plaidant pour le bon sens et l'actualisation des bureaux de certaines organisations syndicales estudiantines. « Certains dirigeants de ces étudiants ont presque fini leurs études mais, emportés par la paresse, ils agitent les facultés pour encourager les grèves à répétition et réclamer tout temps la bourse. Nous ne donnerons aucune possibilité à ces nécessiteux d'entraver le bon déroulement des cours à l'université Marien-Ngouabi », a martelé Slash Kamongo. Le président du MJR a souhaité que les facultés soient sécurisées par des agents de la force publique, pour éviter d'éventuelles agitations.

Pour leur part, les enseignants ont timidement tenu leur rentrée administrative. « Ce matin, les chefs de département sont venus pour délibérer sur les moyennes d'admission des étudiants pour les sessions uniques passées. Car très bientôt, les inscriptions pourront commencer », a indiqué Prince Bayounga, président de la section Flsh du Meec.

Fortuné Ibara